



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



LE MOT DU PRÉSIDENT



SYDEO – Un Territoire, Un Service Public, Une Feuille de Route à créer,

Cette année 2023 est marquée par l'intégration d'un nouveau membre au sein de notre Syndicat.

La commune du Teil est ainsi devenue le 12^e membre de notre structure et nous avons ainsi accueilli près de 4 400 nouveaux abonnés au service public de l'eau. Notre territoire s'est donc étendu à 35 communes. Je leur souhaite la bienvenue au sein de notre collectivité afin de relever ensemble les défis du service de l'eau de demain.

En effet, dans un contexte de transition climatique et énergétique incertain, le service public de l'eau doit innover, s'adapter et trouver des solutions. La ressource en eau se raréfiant dans certains secteurs, l'aménagement du territoire devient dépendant de la capacité de nos structures à sécuriser l'approvisionnement en eau de qualité tout en garantissant la stabilité financière du Syndicat. C'est à cette équation complexe que nous devons répondre. En 2023, le message de sobriété passé à nos abonnés, ainsi que leur prise de conscience des enjeux environnementaux, ont conduit à une baisse de la consommation annuelle avoisinant les 10 % ; ainsi, si le milieu s'en est trouvé préservé, ce sont les capacités financières du Syndicat qui se sont vues dégradées de façon importante.

C'est pourquoi, les travaux d'études et de réflexions stratégiques engagés en 2023 doivent aboutir dès cette année pour permettre de donner une trajectoire technique et financière à notre Syndicat.

Je proposerai donc au Comité Syndical d'approuver dès cette année 2024, un Pacte Financier Tarifaire et Technique comportant un Plan Pluri Annuel d'Investissement, afin de donner une orientation précise pour la prochaine décennie sur le prix du service de l'eau, le niveau de service attendu, ainsi que la planification des travaux structurants dont la réalisation rendra possible la sécurisation l'approvisionnement en eau de l'ensemble de nos territoires et nos abonnés.

Enfin je souhaite conclure mon propos en rendant un hommage à notre ami Roger RINCK, membre du Bureau de SYDEO, qui nous a quitté en 2023. Son implication et sa bienveillance, alliées à ses remarques pertinentes pleines de bon sens ont été précieuses au fonctionnement de notre Syndicat.

Jean LEYNAUD
Président du syndicat SYDEO

*« Eau, tu n'as ni goût, ni couleur, ni arôme, on ne peut pas te définir, on te goûte, sans te connaître.
Tu n'es pas nécessaire à la vie : TU ES LA VIE »*

*A. de Saint Exupéry.
(Terre des Hommes)*

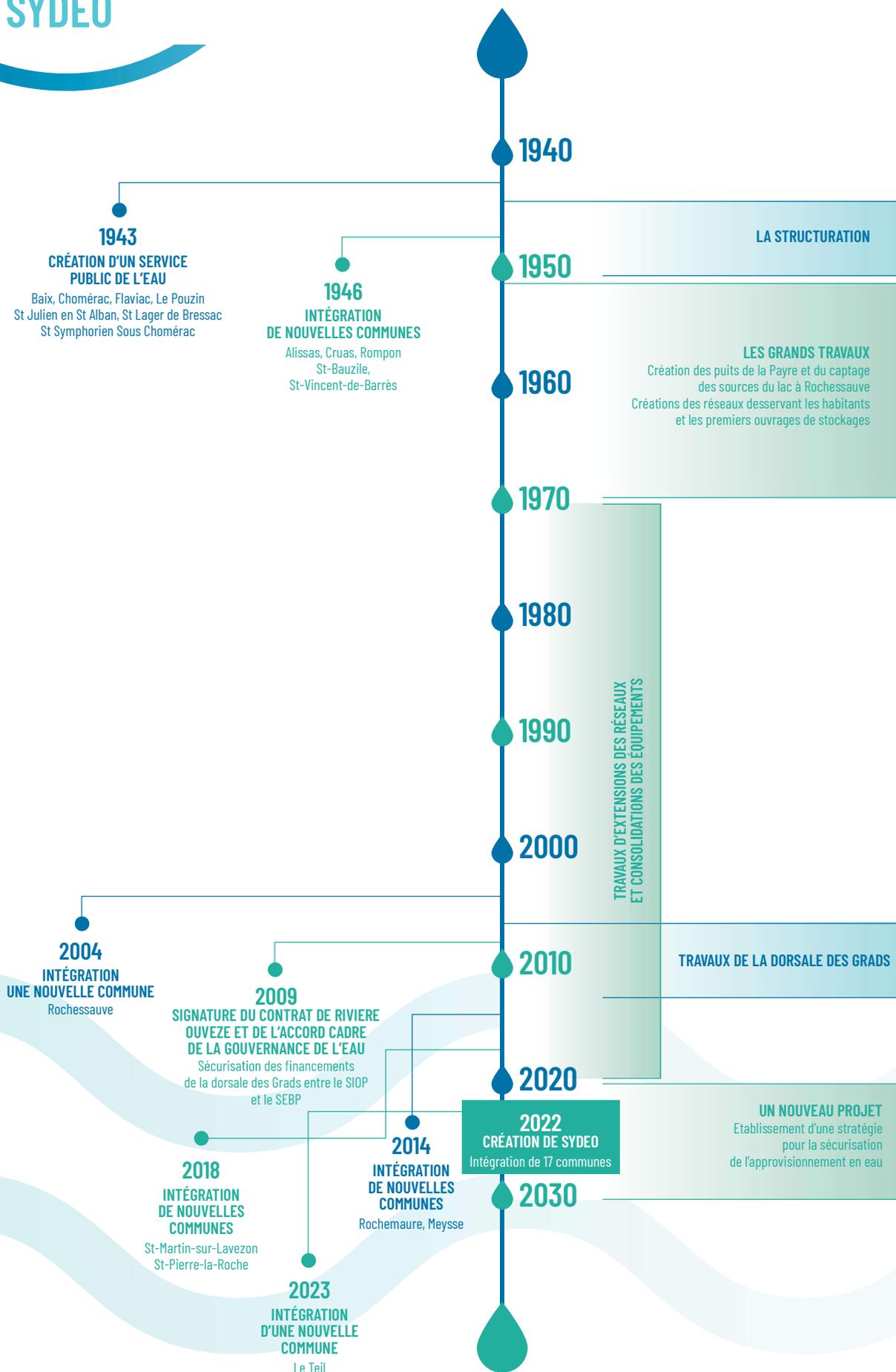
SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
SOMMAIRE	3
CARTOGRAPHIE SYDEO	4
HISTORIQUE SYDEO	5
CHAP. 1. LE SYNDICAT MIXTE UN PÉRIMÈTRE À STABILISER	6
1.1 UN SYNDICAT MIXTE EN ÉVOLUTION	7
1.2 UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ ORGANIGRAMME	8 9
CHAP. 2. LES RESSOURCES EN EAU	10
2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE	11-13
2.2 UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE	14
2.3 LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ	15
CHAP. 3. L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIERS	16
3.1 LA PRODUCTION	17
3.2 LE RÉSEAU D'EAU POTABLE	18
3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION	19
CHAP. 4. LA GESTION PATRIMONIALE	20
4.1 LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU	21
4.2 LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES	21
4.3 FOCUS ZRR	22
4.4 FOCUS TÉLÉRELÈVE	23
CHAP. 5. LA RELATION ABONNÉS	24
5.1 UN SERVICE DE PROXIMITÉ	25
5.2 LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR	25-26
5.3 DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS	27
5.4 L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION	27
CHAP. 6. LE PRIX DE L'EAU	28
6.1 LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU DE SYDEO	29
6.2 COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU	30-31
CHAP. 7. BILAN FINANCIER	32
7.1 UNE COMPABILITÉ PUBLIQUE	33
7.2 LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	33
7.3 UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE	33
8. ANNEXES	34
8.1 ANNEXE 1 MEMBRES COMITÉ SYNDICAL	34-35
8.2 ANNEXES 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2023	36-37
8.3 ANNEXES 3 FACTURES TYPES 120M ³ 2024	38-65

CARTOGRAPHIE SYDEO



HISTORIQUE SYDEO





1

LE SYNDICAT MIXTE UN PÉRIMÈTRE À STABILISER

12

Membres

35

Communes

70

Conseillers
syndicaux

≈ 49 500

Habitants

537 km²

de surface
territoriale

45

Agents

3

Centres
opérationnels

1.1

UN SYNDICAT MIXTE PARITAIRE

SYDEO est un syndicat mixte au sens de l'article L5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est composé de 12 membres et associe une communauté d'agglomération (Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche) pour une partie de son territoire (24 communes) et 11 communes disposant de la compétence eau potable situées sur le territoire de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron.

SYDEO est un service public d'eau potable au sens de l'article L2224-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Il exerce la totalité de la compétence : production par captage ou pompage, protection du point de prélèvement, traitement, transport, stockage et distribution d'eau destinée à la consommation humaine.

Ce syndicat historiquement créé en 1943 par les communes de Baix, Chomérac, Flaviac, Le Pouzin, St Julien en St Alban, St Lager de Bressac et St Symphorien sous Chomérac n'a cessé de promouvoir et d'étendre la coopération intercommunale en matière d'eau potable.

L'intégralité du service est assuré en régie par les femmes et les hommes de SYDEO.

L'ancrage territorial et la proximité, restent une priorité des élus du syndicat, qui se traduit par une représentativité paritaire au sein du Comité Syndical. Aussi, chaque commune de SYDEO dispose de 2 représentants au sein de l'organe délibérant. Ainsi, celles-ci, participent de la même manière, quel que soit son poids démographique, à l'exercice de la compétence eau potable de SYDEO. En 2023, SYDEO comptait 70 élus membres du Comité Syndical (composition détaillée en Annexe 1) et 13 élus membres du Bureau.



LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité Syndical est l'organe délibérant du Syndicat. Il se réunit au moins une fois par trimestre et toutes les fois que le Président juge utile de le réunir, en son siège ou en tout lieu choisi par lui ou par le Président dans l'une des collectivités membres.

Il règle, par délibération, les affaires du Syndicat et se prononce chaque fois que cela est prévu par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur ou chaque fois que son avis est requis.

Il peut déléguer une partie de ses compétences au Président ou au Bureau dans la limite des dispositions de l'article L. 5211-10 du CGCT

LE PRÉSIDENT

Le Comité Syndical élit en son sein un Président.

Il est l'organe exécutif du Syndicat pour la durée du mandat syndical. Son mandat est prorogé jusqu'au renouvellement de tous les organes du Syndicat. Il assure la représentation juridique du Syndicat dont il est l'ordonnateur, il prescrit l'exécution des recettes.

LE BUREAU

Le Bureau est composé du Président et des Vice-Présidents et éventuellement d'autres membres dans les conditions prévues par les dispositions du CGCT. Le nombre de Vice-Présidents est fixé par le Comité Syndical.

Le Président ou le Bureau peuvent recevoir, dans le cadre des dispositions législatives en vigueur, délégation du Comité Syndical. Il peut recevoir délégation d'une partie des compétences du Président, dans les limites fixées par les dispositions du CGCT.

BUREAU	Président	M. Leynaud Jean	CAPCA/Commune d'Alissas
	1 ^{er} Vice-Président	M. Mazzini Didier	Commune de Meysse
	2 ^e Vice-Président	Mme Bernard Françoise	Commune de Flaviac
	3 ^e Vice-Président	Mme Cotta Rachel	Commune de Cruas
	4 ^e Vice-Président	M. Fougeirol Julien	CAPCA/Commune de St Julien en St Alban
	5 ^e Vice-Président	M. Arto Jean	Commune de St Martin sur Lavezon
	6 ^e Vice-Président	M. Giraud François	CAPCA/Commune de Chomérac
	Conseiller délégué	M. Coste Jérôme	Commune de St Etienne de Serre
	Conseiller délégué	M. Féougier Adrien	CAPCA/Commune de Ajoux
	Conseiller délégué	M. Giraud Francis	CAPCA/Commune de St Julien du Gua
	Conseiller délégué	M. Louche Alain	CAPCA/Commune de Veyras
	Conseiller délégué	M. Monteux Christophe	CAPCA/Commune de Pranles
	Conseiller délégué	Mme Curtius Patricia	Commune de Le Teil

1.2

UNE ORGANISATION ET DES SERVICES DE PROXIMITÉ

SYDEO – 2023 Poursuivre la mutualisation

« L'année 2022, date de création de SYDEO était une année où deux challenges devaient être relevés par nos agents, assurer la continuité de service tout en préparant une nouvelle extension adhésion de la commune de Le Teil dès le 1^{er} janvier 2023 en sortie d'une délégation de service public.

2023, fut donc une année de continuité de la structuration des services tout en assurant la prise de compétence de cette nouvelle commune possédant plus 4 000 abonnés.

L'implication de tous a, de nouveau, permis d'atteindre les objectifs tout en poursuivant la mutualisation et l'harmonisation des pratiques.

Ces deux dernières années placées sous le signe d'une inflation record questionnent notre capacité à maîtriser autant que possible nos coûts de fonctionnement et nous poussent à rechercher les organisations les plus efficaces sur le plan technique et financier. Ainsi l'ensemble de nos réflexions, à poursuivre au cours de l'année 2024, doivent répondre à une question stratégique : Comment assurer un bon niveau de service et satisfaire les exigences toujours plus élevées de nos partenaires et de nos abonnés sans augmentation de nos charges de fonctionnement ?

C'est pourquoi cette année 2023 a encore été une année riche pour SYDEO ; les réflexions sur la stabilisation et l'évolution de notre structuration ont pris la forme de groupes de travail réunissant les agents et permettant ainsi une réorganisation construite pour une meilleure efficacité avec une grande agilité.

Ainsi le regroupement du service facturation dans les locaux du Pouzin a pu être préparé et sera opérationnel dès le début de l'année 2024. Une extension temporaire des locaux a été construite afin que chacun puisse bénéficier d'espaces de travail adaptés à ce nouveau mode de fonctionnement.

Les stratégies d'achats ont été repensées, regroupées et organisées sur un de nombreux sujets afin d'être plus économes.

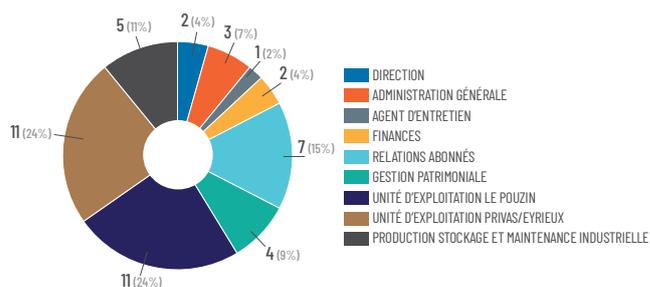
Le fonctionnement des services et les possibilités de mutualisations ont été analysés. Des solutions émergent des échanges nombreux avec une implication professionnelle sans faille de l'ensemble du personnel.

Après ces deux années d'intégration et d'extensions, l'année 2024 devra permettre de parfaire notre organisation dans un contexte de stabilité de notre périmètre d'intervention indispensable pour parfaire une structuration durable. »

Guillaume Alligier, Directeur Général des Services

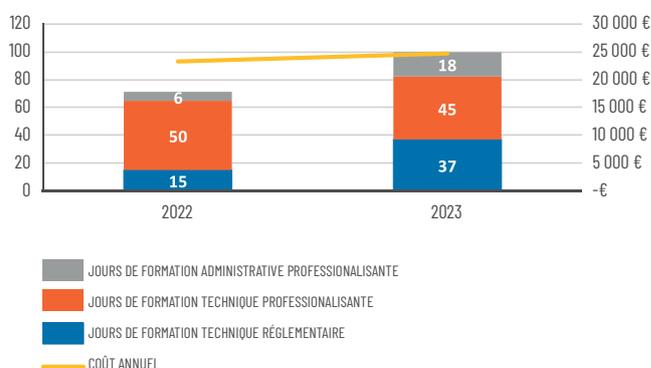


RÉPARTITION DES AGENTS PAR FILIÈRE



LA FORMATION DES AGENTS

L'intégration de nouveaux agents liée à de nouveaux territoires, ainsi que la complexité croissante de nos métiers, nécessitent une formation constante et en évolution. En 2023, ce sont 60% des agents qui ont été formés durant 100 jours au total.



ORGANIGRAMME 2024

COMITÉ SYNDICAL

M. le Président
Jean LEYNAUD

Directeur Général des Services
Guillaume ALLIGIER

Directeur Adjoint
Félicien CHARRIER

UNITÉ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATION ABONNÉS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RH

Corinne Noharet
Cyrielle Puigserver
Lionel Blanc
Cécile Sauvretin

FINANCES

Virginie Mellarin
Julie Laurent

RELATION ABONNÉS

Delphine Exbalin
Mégane Verdol
Sandrine Chareyre
Marie Geay
Chrystelle Clair
Maria Praly
Cloé Nutte

UNITÉ D'EXPLOITATION DU SERVICE ET GESTION PATRIMONIALE

CENTRE D'EXPLOITATION LE POUZIN

Lionel Teyssier - Eddy Pontier
Jérémie Esteouille
Nicolas Obringer
Damien Mouton
Alexis Chareyron
Zacharie Remondin
Yannick Marnas
Quentin Petit
Florent Cade

CENTRE D'EXPLOITATION PRIVAS-EYRIEUX

Raphaël Gardes
Alexis Serre
Rebecca Chanut
Dominique Faure
Fabrice Dumas
Teddy Besson Roure
Adrien Petit
Dominique Issartel
Tiphaine Barnes
Benjamin Demolis
Arnaud Mondon

PRODUCTION STOCKAGE ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Fabien Dumont
Frédéric Baby
Quentin Marty
Loïc Sanchez
App - Enzo Gardes

GESTION PATRIMONIALE

Stéphane Deval
Yvan Chapus
Pascal Chazot
Philippe Laffont
Patrick Guedegbe

SERVICES EXTERNALISÉS

MAITRISE D'ŒUVRE
TRAVAUX COMPLEXES

GESTION INFORMATIQUE
TÉLÉCOM

COMMUNICATION

HYDROGÉOLOGIE
ET PROSPECTIVE
RESSOURCE EN EAU



2

LES RESSOURCES EN EAU

82

Nombre
de ressources

156

Nombre
de réservoirs

66

Nombre d'UDI

33

Nombre de stations
de reprise et de
surpresseurs

4

Nombre de stations
de traitement

685

Nombre
de prélèvements
du contrôle sanitaire

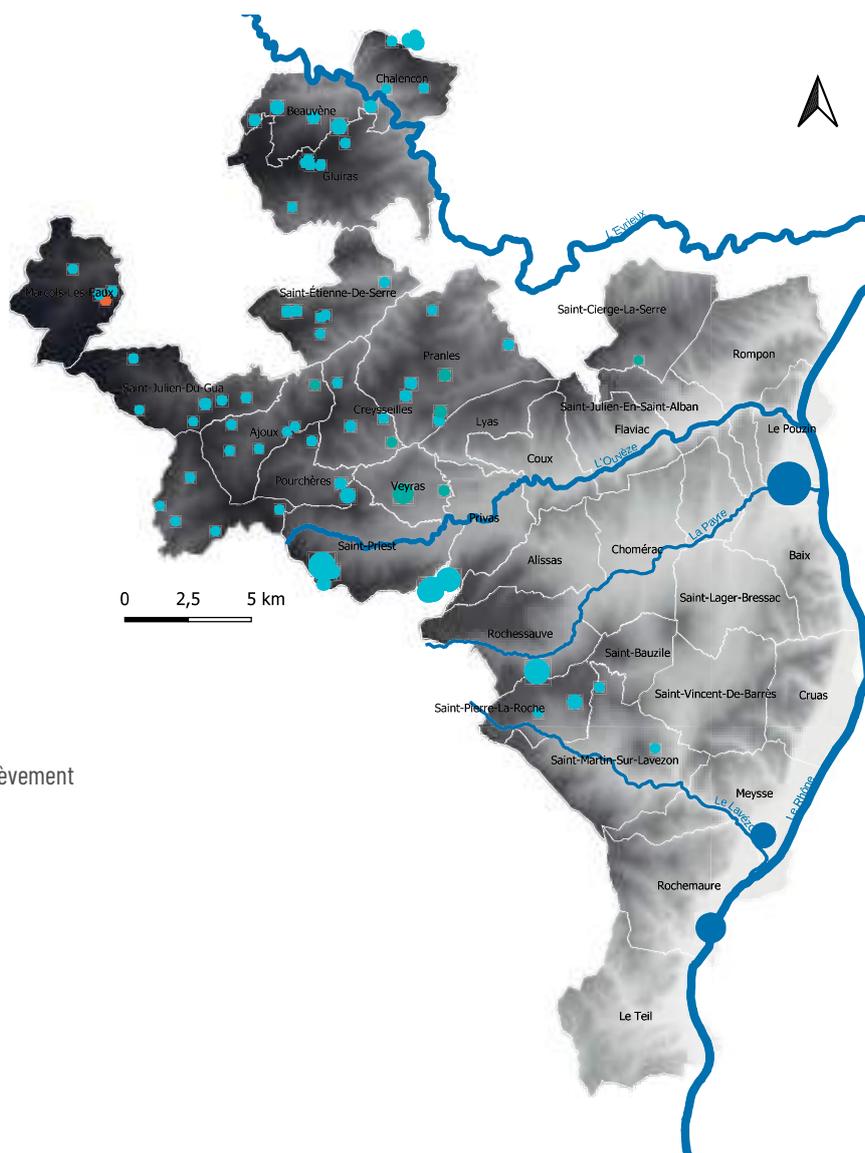
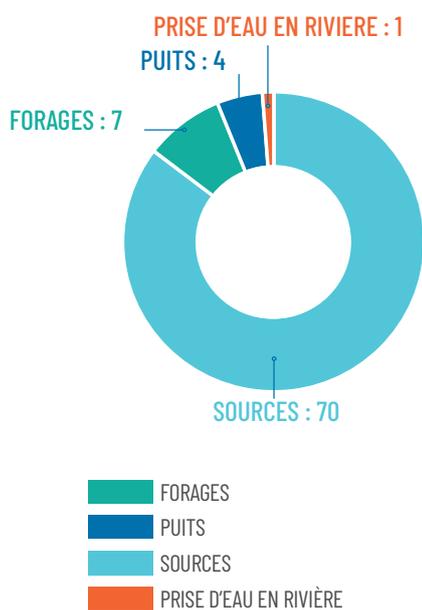
2.1 UNE PRODUCTION DIVERSIFIÉE ET HÉTÉROGÈNE

L'alimentation en eau potable du territoire de Sydeo est assurée par plus de **82** ressources dont **9** ressources qui sont à ce jour non exploitées et **156** réservoirs. Ces ressources de natures et de débits très différents, alimentent **66** unités de distribution indépendantes.

SYDEO est issu de la fusion de territoires historiquement gérés de manière différente. En effet, une partie de notre territoire a fait le choix de la coopération intercommunale depuis un grand nombre d'années et une autre partie, celle de la régie municipale. De plus la topographie de notre territoire est variée ce qui implique que certaines unités de distribution sont extrêmement étendues et maillées par un réseau important tandis que d'autres possèdent parfois pour une seule commune, jusqu'à 9 ressources et 6 unités de distribution.

Les ressources en eau de SYDEO sont très hétérogènes et liées à la géographie de notre territoire. Le syndicat dispose de ressources diversifiées provenant de différentes origines :

RÉPARTITION DES RESSOURCES DE SYDEO PAR IMPORTANCE DES PRÉLÈVEMENTS



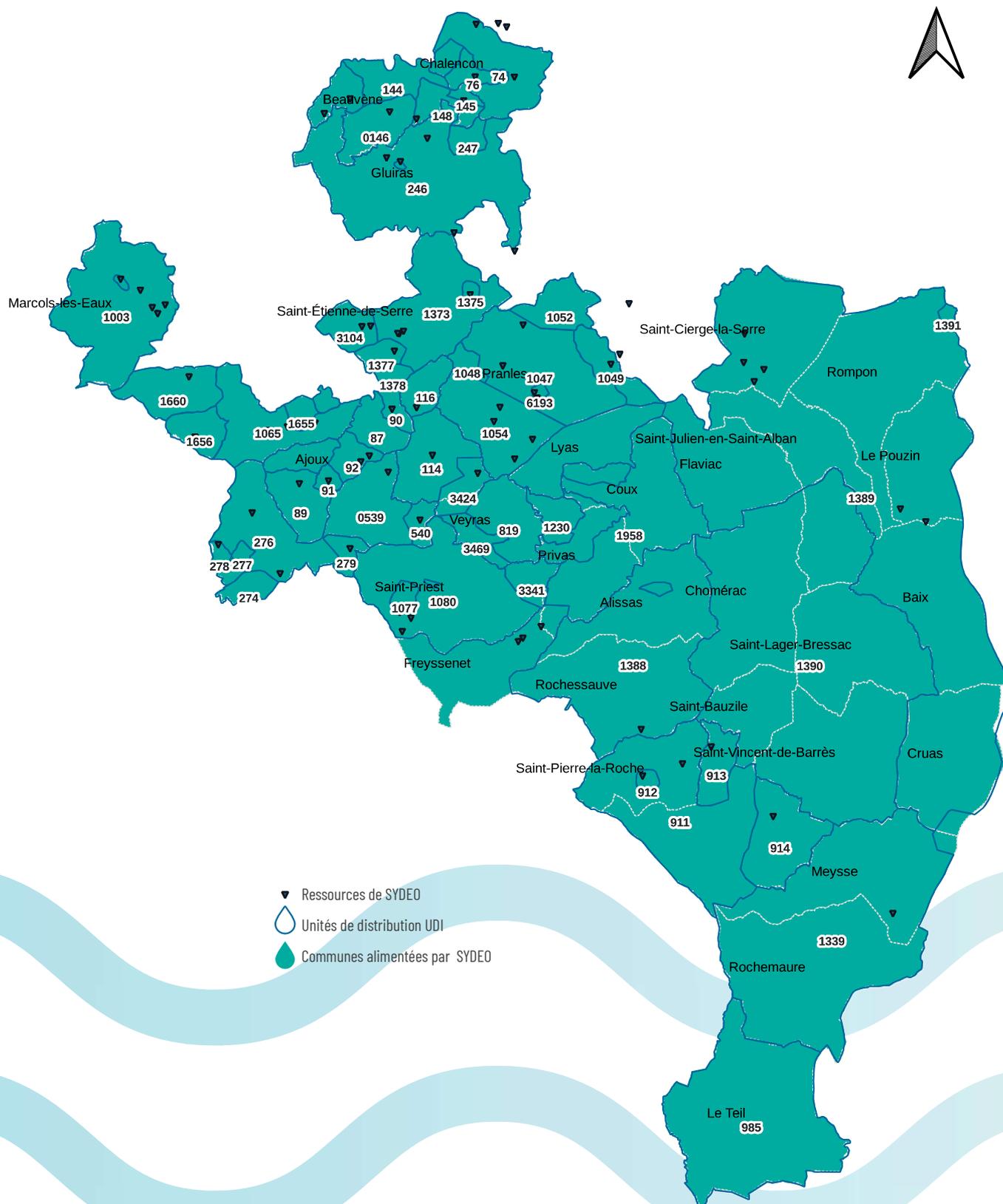
Ressources de SYDEO par importance de prélèvement



Variation altitudinale sur le territoire SYDEO



LOCALISATION DES DIFFÉRENTES UDI CONTENUES DANS LE TERRITOIRE DE SYDEO EN 2023



UDI	Code	Tendance d'évolution 2022/2023 des conformités
AJOUX BLAIZAC	88	→
AJOUX FAVET	91	↑
AJOUX LAVASTRET	92	↑
AJOUX LE BOUCHET	89	→
AJOUX MEAUVES	90	↑
AJOUX VILLAGE	87	↑
BEAUVENE AVERTOUX	147	↑
BEAUVENE EXTREMIANOUX	146	↑
BEAUVENE L'ARBRE	148	↑
BEAUVENE LE BATEAU	145	↑
BEAUVENE VILLAGE	144	↑
CHALENCON UDI LES CHAMPEAUX	76	→
CHALENCON UDI ROISSAC/MALEVALS	78	↓
CHALENCON UDI VILLAGE	74	→
COUX HAUT SERVICE	1960	→
CREYSSEILLES LE VABRE	114	→
CREYSSEILLES MAGEROUAN	116	→
CREYSSEILLES LAUZAS ET VEYRAS BEAULY	3424	→
GLUIRAS LES ECLUSES	5555	→
GLUIRAS MOURS	247	→
GLUIRAS VILLAGE	246	→
GOURDON CHABANNE	279	↓
GOURDON LA PLANCHE	276	→
GOURDON LE CROUZET	277	→
GOURDON MILLESOLE	278	→
GOURDON VERNAS	274	↑
LE LAC	1388	→
LE TEIL D'ARDÈCHE VILLE	985	↑
LYAS VILLAGE	1071	↑
MARCOLS UDI LE SARRET	1002	↑
MARCOLS UDI VILLAGE	1003	↑
MEYSSE ROCHEMAURE	1339	→
MOYEN SERVICE	1390	→
PAYRE	1389	→
POURCHERES LAY	540	→
POURCHERES VILLAGE	539	→
PRANLES FRANCHASSY	1052	→
PRANLES LA CHARRIERE	1054	→
PRANLES LA PIZETTE	1048	→
PRANLES LE PRE	1049	→
PRANLES SERRET	6193	↑
PRANLES VILLAGE	1047	→
PRIVAS HAUT SERVICE	1230	→
PRIVAS VILLE ET LYAS PT Tournon	1231	→

UDI	Code	Tendance d'évolution 2022/2023 des conformités
PRIVAS ZI ET COUX VILLAGE	1958	→
ROMPON VIAUX	1391	→
ST ETIENNE DE SERRE CRAU	3104	→
ST ETIENNE DE SERRE LE CHIER	1377	↓
ST ETIENNE DE SERRE LES SABLAS	1378	→
ST ETIENNE DE SERRE LES VERNEE	1375	→
ST ETIENNE DE SERRE VILLAGE	1373	→
ST JULIEN DU GUA UDI INTRES	1655	↓
ST JULIEN DU GUA UDI LA GREZIERES	1660	→
ST JULIEN DU GUA UDI LA NICOULE	1656	→
ST JULIEN DU GUA UDI LA PERVENCHE	1657	→
ST JULIEN DU GUA UDI VILLAGE	1065	↓
ST MARTIN BOUVIERS	914	↓
ST MARTIN COUGOURDAS	913	→
ST MARTIN ST PIERRE	911	→
ST PIERRE MOLIERES	912	→
ST PRIEST BELON	3341	↓
ST PRIEST LAGARDE	1077	↑
ST PRIEST LE GLEIZAL	5750	→
ST PRIEST VILLAGE	1080	→
VEYRAS VAUMALE FLACHERE	3469	→
VEYRAS VILLAGE	819	→

↑ Variation ≥ 5% du taux de conformité entre 2022 et 2023

→ Variation entre -5% et +5% du taux de conformité entre 2022 et 2023

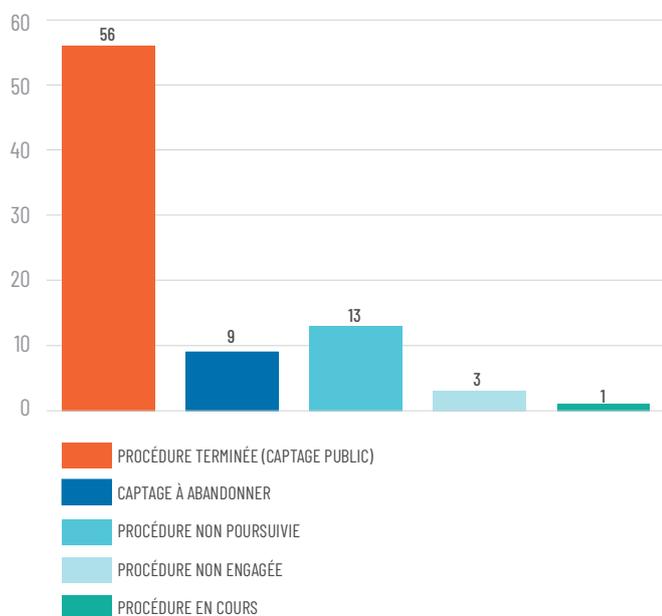
↓ Variation < -5% du taux de conformité entre 2022 et 2023

2.2

UNE PROTECTION RÉGLEMENTAIRE À POURSUIVRE

L'ensemble des ressources en eau destinées à la consommation humaine doivent faire l'objet d'une déclaration d'utilité publique et d'établissement de périmètres de protection conformément à l'article L1321-2 du Code de la Santé Publique.

Notre territoire comprenant de très nombreuses ressources, l'ensemble de celles-ci n'est pas couvert par ces arrêtés. SYDEO poursuivra la démarche réglementaire jusqu'à l'obtention d'un arrêté préfectoral de déclaration d'utilité publique pour chacune de ces ressources.



2.3

LA QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE, NOTRE PRIORITÉ

LES CHIFFRES

685

Nombre de prélèvements ARS

90,6%

Taux de conformité bacterio

100%

Taux de conformité physico chimique

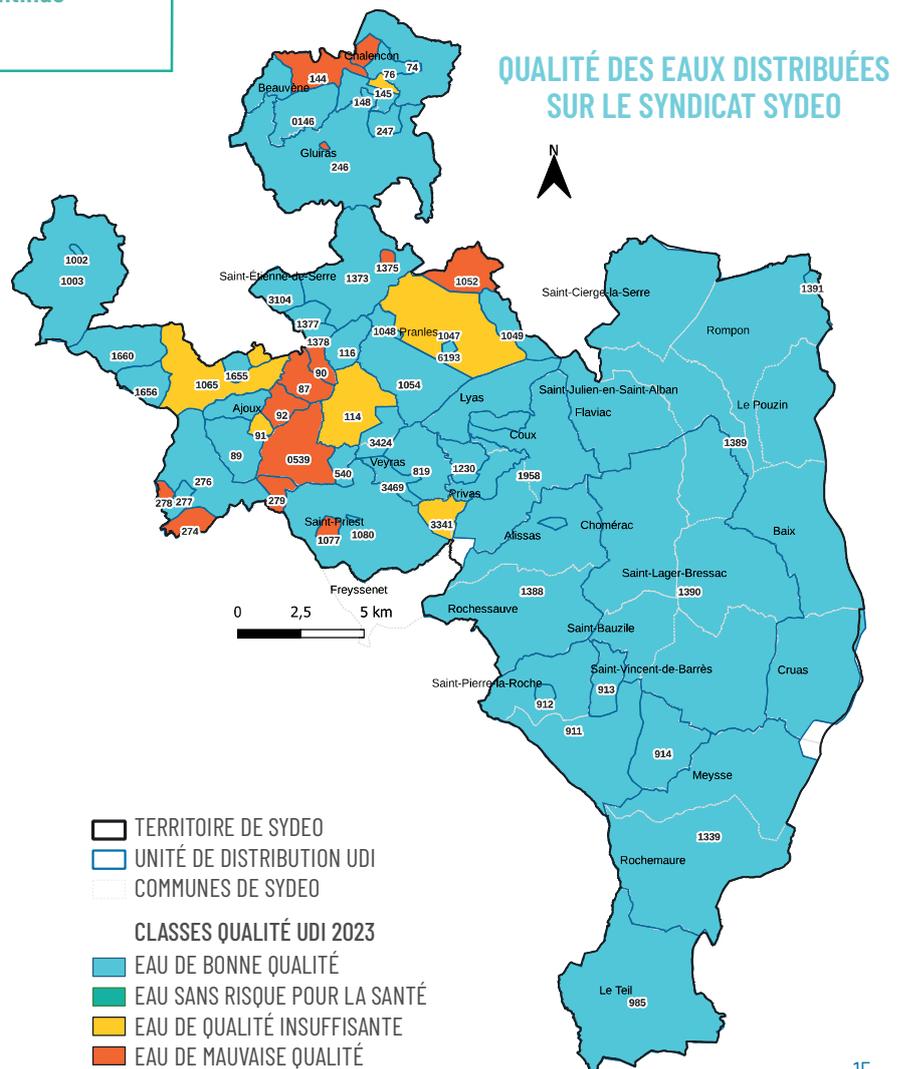
191

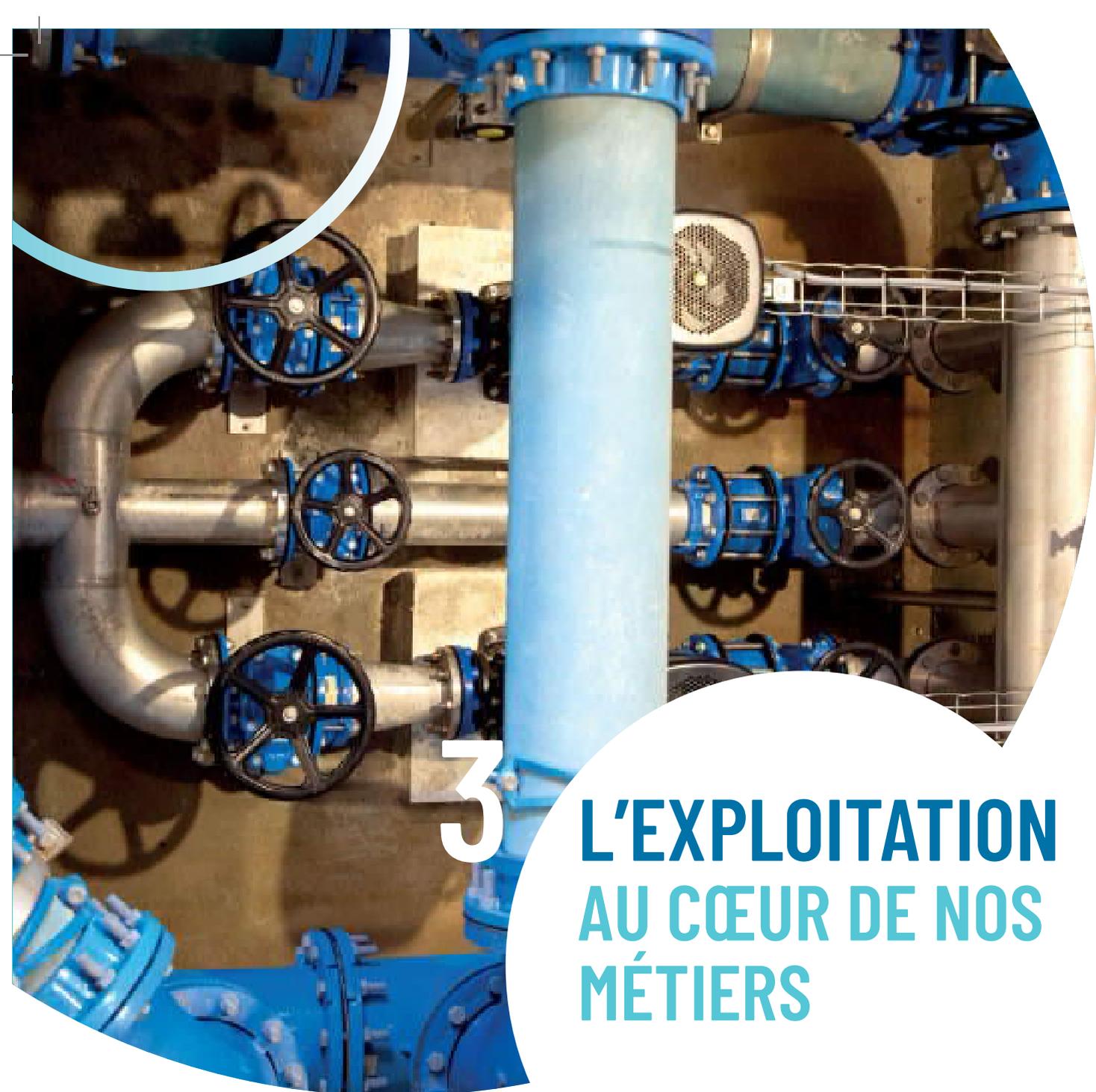
Nombre d'appareils de mesure continue
(turbidité, chlore)

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou à titre gratuit et sous quelque forme que ce soit, y compris la glace alimentaire, est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. [...] » L1321-1 du Code de la Santé Publique

L'eau est le produit alimentaire le plus surveillé de France. Objet d'un suivi sanitaire permanent, la qualité de l'eau est contrôlée par l'Agence Régionale de Santé responsable des prélèvements et analyses agréées, à la source, à la production et au point de distribution. Le contrôle réglementaire permet un suivi analytique d'un nombre important de paramètres ainsi en 2023, ce ne sont pas moins de **685** prélèvements réalisés et **13** à **30** paramètres analysés en moyenne et, sur certains ouvrages spécifiques, jusqu'à **200** paramètres peuvent être analysés. Ces prélèvements ne sont toutefois que ponctuels. C'est pourquoi SYDEO dispose de **32** appareils de mesure en continue permettant de suivre en temps réel la qualité de l'eau distribuée. Des travaux de remise à niveau sont toutefois nécessaires et en cours, pour assurer une qualité d'eau et une conformité de l'ensemble de notre distribution. Un effort particulier a été porté en 2023 et sera poursuivi en 2024.

En 2023 ce sont **84** équipements de traitement et/ou de mesures qui ont été installés par Sydeo pour un budget de **184 115** euros.





3

L'EXPLOITATION AU CŒUR DE NOS MÉTIER

3 794 865 m³
Volume eau potable
produit

2 651 177 m³
Volume consommé

916km
de réseau

78
fuites réparées

27 458
compteurs

3.1

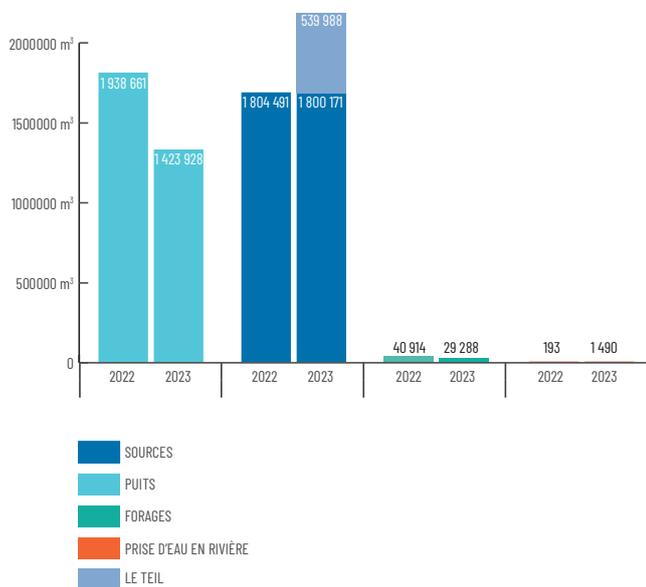
LA PRODUCTION

Les capacités de production

Les capacités de production varient énormément d'une ressource à l'autre. Les ressources les plus productives sont à proximité de la vallée du Rhône dans la nappe alluviale. L'impact du changement climatique sur nos ressources entraîne une vulnérabilité de certaines d'entre elles, une réflexion stratégique sur la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable est en cours.

Les volumes prélevés

En 2023 les volumes prélevés ont été de **3 886 819 m³**. Il s'agit du volume réellement prélevé en 2023 pour les besoins du service dans le milieu naturel.



La capacité de stockage

Les capacités de stockage de SYDEO s'élèvent à **24 539 m³** répartis sur **136** réservoirs.

RESEAU	CAPACITE DE STOKAGE (en m³)
RESEAU ST ETIENNE DE SERRE	179
RESEAU SEBP	6 479
RESEAU LAVEZON ST MARTIN ET ST PIERRE SUR LAVEZON	319
RESEAU LAVEZON	1 620
RESEAU DE BEAUVENE	435
RESEAU GLUIRAS	351
RESEAU ST CIERGE LA SERRE	163
RESEAU MARCOLS LES EAUX	250
RESEAU OUVEZE PAYRE	9 183
RESEAU GOURDON	33
RESEAU POURCHERES	96
RESEAU PRANLES	494
RESEAU CHALENCON	381
RESEAU ST JULIEN DU GUA	288
RESEAU AJOUX	96
RESEAU LE TEIL	3 040
TOTAL	23 407

Les volumes mis en distribution

Le volume mis en distribution est le volume d'eau qui a été produit par les ouvrages. Il s'agit du volume d'eau mis dans le réseau d'eau potable pour l'année 2023 par SYDEO.

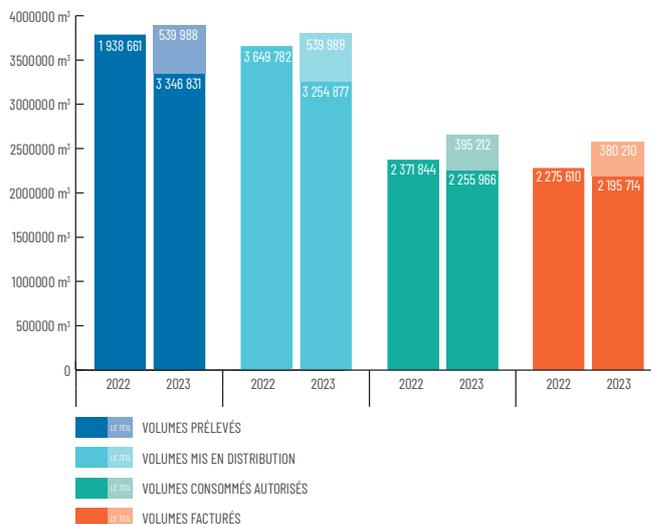
Tout réseau confondu il s'élève à **3 794 865 m³**.

Les volumes consommés autorisés

Il s'agit du volume consommé par les abonnés de SYDEO pendant 365 jours auxquels sont ajoutés les volumes sans comptages (poteaux incendies, ...) et ainsi que du volume de service du réseau (purge, nettoyage de réservoirs, ...) soit **2 651 177 m³**.

Les volumes facturés aux abonnés

Ces volumes s'élèvent à **2 575 923 m³** et sont calculés sur la base de 365 jours.

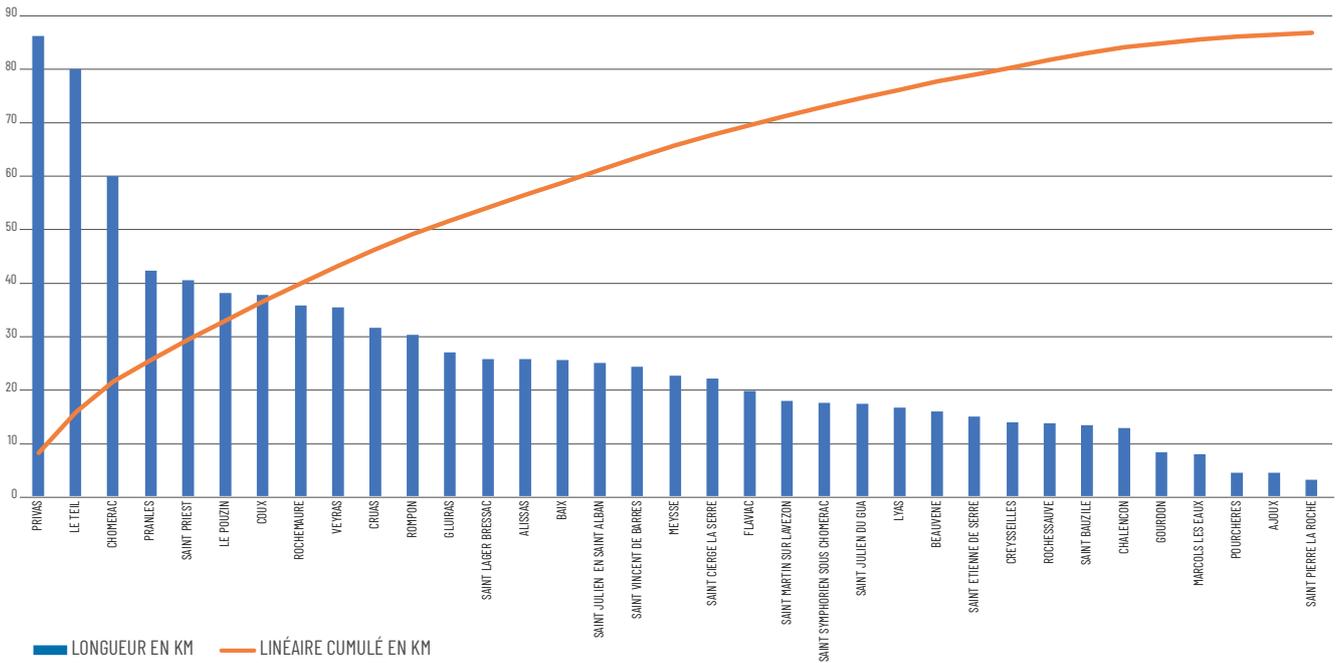


3.2

LE RÉSEAU D'EAU POTABLE

Le réseau d'eau potable se compose à la fois de conduites d'adduction (transport d'eau), de conduites de distribution et de branchements desservant les abonnés. En 2023, le linéaire de canalisations est de **916 km**.

RÉPARTITION DU LINÉAIRE DE CANALISATIONS PAR COMMUNE

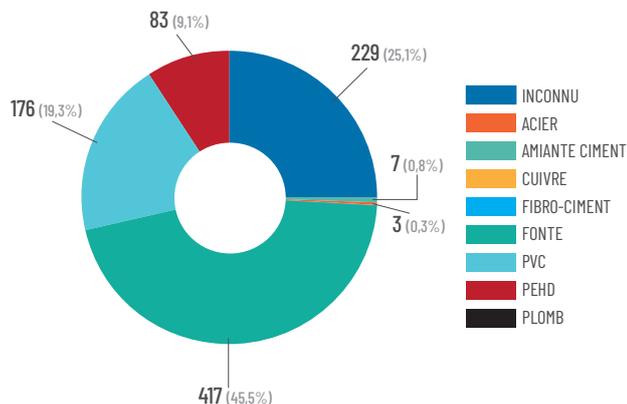


L'exploitation des réseaux

L'entretien des réseaux est nécessaire afin de garantir la quantité et la qualité de l'eau aux abonnés. Cet entretien permanent nous permet de limiter les pertes en eau dues aux fuites et d'assurer un suivi sur la qualité de l'eau.

En 2023 ce sont 78 fuites réparées, dont 36 en régie et 46 par nos prestataires.

RÉPARTITION DES LINÉAIRES DE CANALISATIONS PAR NATURE DE MATÉRIAU



Le rendement du réseau de distribution

Le réseau de SYDEO n'est pas un seul réseau mais un ensemble d'unités de distribution distinctes. Les rendements de réseau sont donc calculés sur chacun de ces périmètres. En 2023 le rendement moyen du réseau de SYDEO s'élève à 73% (calcul pondéré au volume facturé).

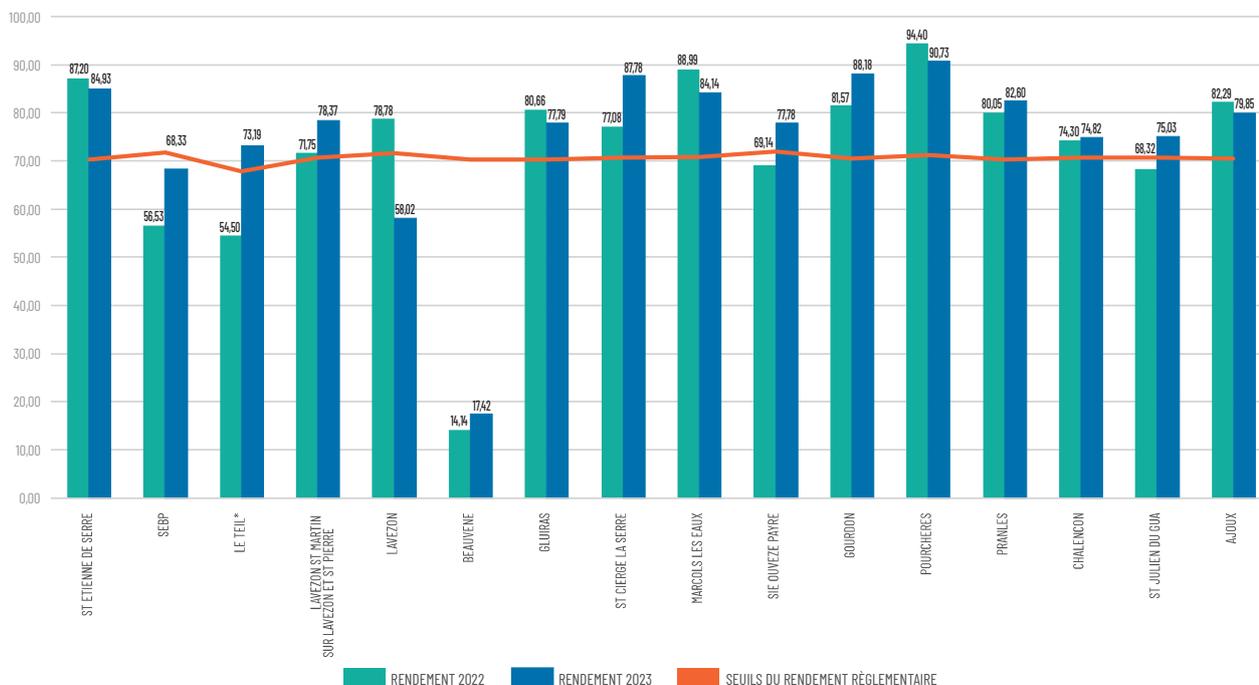
Focus rendement réseau SEBP

Le rendement du réseau du SEBP a connu une forte baisse en 2022 et se situait en deçà du rendement réglementaire. Cette baisse est liée à une double casse d'une canalisation sur le réseau d'adduction d'eau potable diagnostiquée suite à des investigations de SYDEO.

En 2023, suite aux travaux de réparation le rendement a augmenté de 21% sur ce secteur pour se rapprocher du seuil réglementaire.

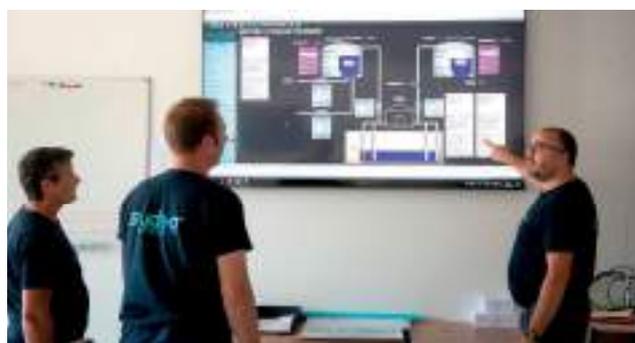
Focus rendement réseau de Beauvène

Le rendement du réseau principal de Beauvène annoncé à 17,5% n'est pas représentatif du rendement réel de ce réseau. En effet, les sources de Rieu Meyna débordent au niveau du réservoir du village. Ce débordement ne faisant pas l'objet d'un comptage, il est entièrement pris en compte dans le calcul du rendement alors que celui-ci n'est pas mis en distribution. La mise en place d'un dispositif de comptage du trop-plein permettra de connaître le rendement réel du réseau.



3.3 LES OUTILS D'EXPLOITATION

Durant l'année 2023, SYDEO a poursuivi le déploiement des outils d'exploitation et la rationalisation de leur nombre et efficacité. Les outils de relève des consommations ont notamment évolué et leur lien toujours plus important avec le système de facturation a été automatisé. Le lancement d'un projet de télérelève a été initié en parallèle sur la commune de Meysse.



Travail télégestion



Formation Système d'Information Géographique



4

LA GESTION PATRIMONIALE

1 406 491€ €

Budget
investissement lié au
renouvellement

5 170 m

Linéaire de réseau
renouvelé

189

Nombre
de branchements
renouvelés

106

Création
de branchements neufs

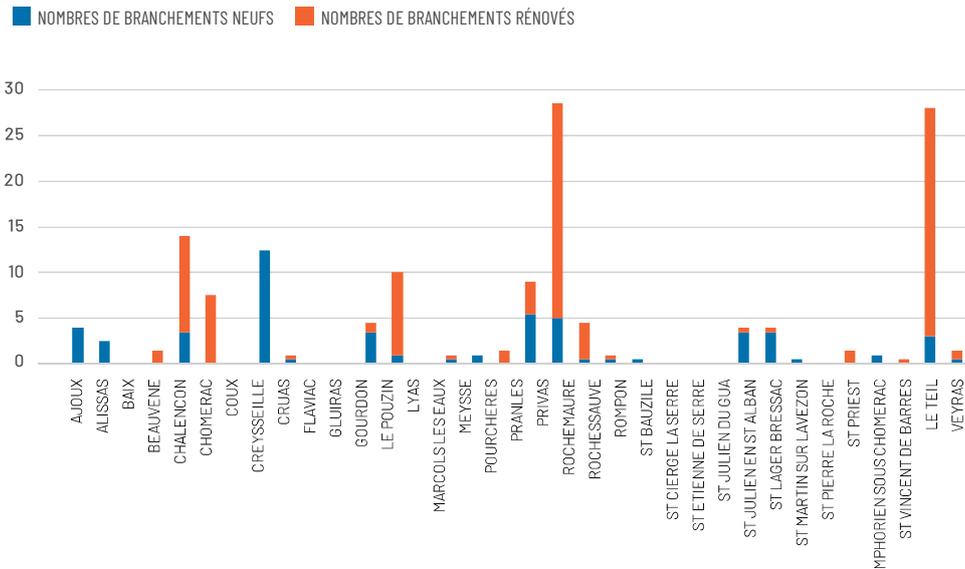
40

Nombre d'automates
renouvelés et installés

4.1

LE RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU

SYDEO dispose d'un réseau étendu de **916 km**. Chaque année un programme de renouvellement est défini ; celui-ci doit permettre le maintien en état et l'amélioration du système de distribution d'eau potable. Ce programme tient compte de plusieurs facteurs : l'âge des conduites, le matériau, le diamètre, la fréquence de casse ainsi que des programmes d'aménagement et de voirie impactant notre patrimoine. Ainsi en 2023 ce sont **5,1 km** de réseau qui ont été renouvelés dans le cadre de **12** opérations de travaux.



4.2

LA GESTION ET L'AMÉLIORATION DES OUVRAGES

Pour assurer le service de l'eau sur tout le territoire SYDEO exploite **189** ouvrages de stockage, de surpression et de traitement. Ce nombre élevé d'ouvrages est lié directement à la topographie et la démographie de notre territoire, leur renouvellement et leur entretien constituent donc un enjeu stratégique. Au-delà de cet entretien, l'installation de nouveaux équipements de surveillance et le renouvellement des équipements déjà en place font l'objet d'un investissement spécifique.

Un programme pluriannuel d'investissement spécifique relatif au déploiement de la télégestion a été validé en 2023 pour un budget total de 273 000€ HT et qui bénéficie de 50% de subvention de la part de l'Agence de l'Eau.

AVIS D'URBANISME 2023

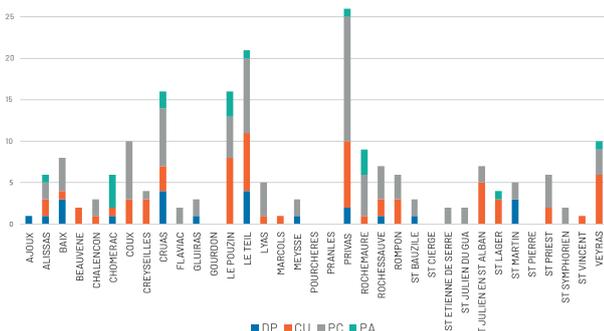
SYDEO à travers son service gestion patrimoniale est un acteur majeur de l'aménagement du territoire. En effet, la disponibilité de la ressource en eau et de son réseau de distribution sont des éléments déterminants pour toute opération d'aménagement. En 2023, ce sont :

23 avis rendus sur Demandes Préalables de travaux

64 avis rendus sur Certificats d'Urbanismes

93 avis rendus sur Permis de Construire

17 avis rendus sur Permis d'Aménager



LES TRAVAUX MARQUANTS 2023

- RENOUVELLEMENT RESEAU ROUTE DU POUZIN - LA VIALATTE (CHOMERAC)
- RENOUVELLEMENT RESEAU CHEMIN DES VIGNES (COUX)
- DEVOIEMENT ET RENOUVELLEMENT RESEAU LA PERVENCHE (ST JULIEN DU GUA)
- RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT RESEAU CHEMIN DE ST PIERRE (LE TEIL)
- FINALISATION DES TRAVAUX SUR LES Puits DE LA PAYRE (LE POUZIN)
- RENOUVELLEMENT RESEAU SOURCE DE VERDUS (PRIVAS/FREYSSNET)
- RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT RESEAU LA MADONE (LE TEIL)
- RENOUVELLEMENT RESEAU RUE DES FONTAINES ET CITE DU BARRAGE (ROCHEMAURE)

4.3

FOCUS ZRR

Dans le cadre du développement et de la sécurisation de la ressource en eau sur son territoire rural, SYDEO a entamé dans les Zones de Revitalisation Rurales de la Vallée de l'Eyrieux, une réhabilitation d'ouvrages, via un Marché public de travaux qui sera lancé en 2024.

Les travaux de réhabilitation des ouvrages peuvent se résumer par :

- La réfection de l'étanchéité intérieure et extérieure des réservoirs ou ouvrages de captages,
- Le remplacement des équipements vétustes,
- La réalisation des travaux pour améliorer l'ensemble de l'ouvrage en termes de sécurité,
- La mise en œuvre de by pass.

La liste des ouvrages est la suivante

Commune d'Ajoux :

- Réservoir du Bouchet
- Réservoir du Rocher
- Captage du Pré Chevalier

Commune de Beauvène :

- Réservoir du Village
- Réservoir d'Avertoux
- Réservoir de Veyrassac
- Réservoir de l'Arbre
- Captage de Chalen
- Réservoir d'Extramianoux

Commune de Gluiras :

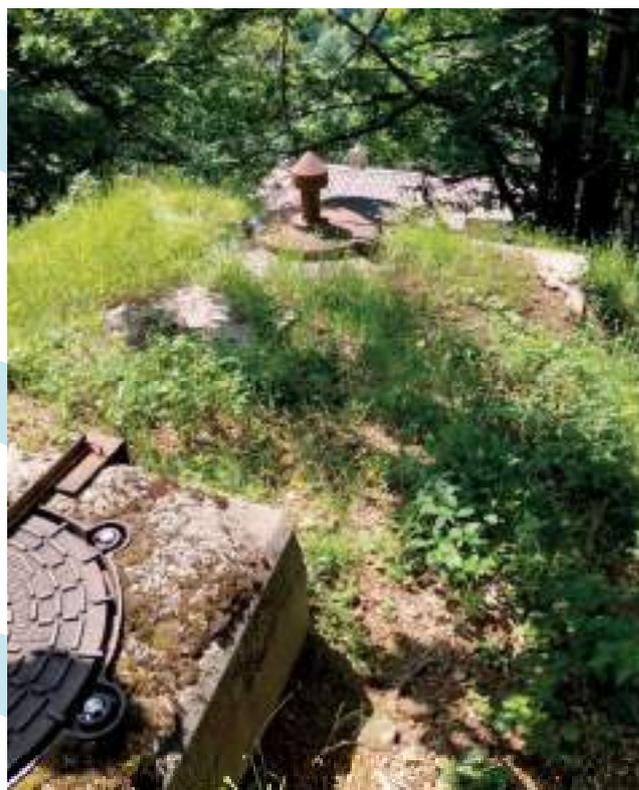
- Réservoir de Ribes
- Réservoir de Giffon
- Réservoir Goutailles

Commune de Marcols les Eaux :

- Source du Sarret

Commune de St Julien du Gua :

- Réservoir de la Nicoule
- Réservoir de Gresière



4.4

FOCUS TÉLÉRELÈVE RÉSEAU LORA

La télérelève au service de la préservation des ressources :

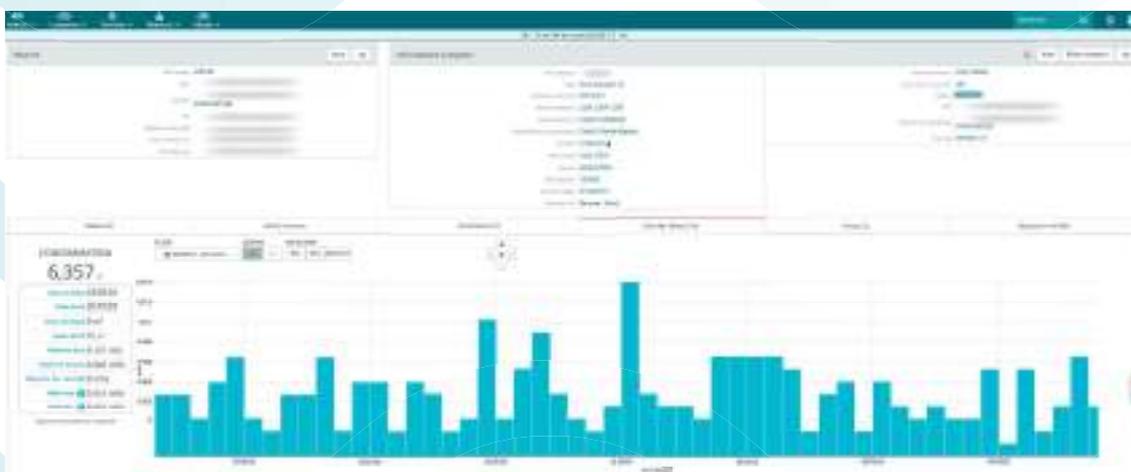
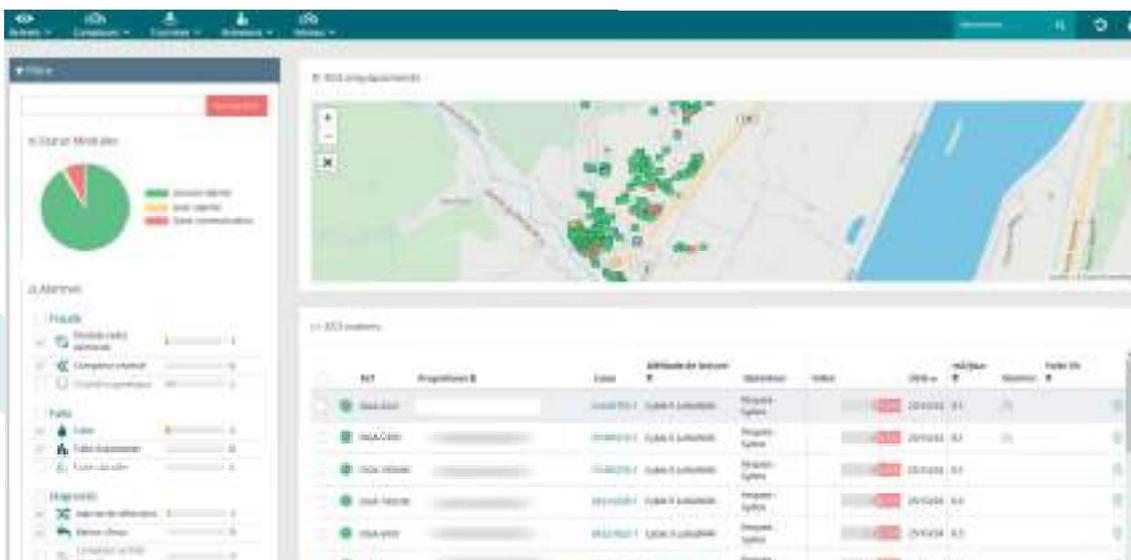
Dans le cadre du renouvellement des compteurs d'eau potable sur notre territoire la possibilité de passer au télérelevé des compteurs d'eau s'est posé sur le territoire de SYDEO.

Sollicité par le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche, porteur d'une expérimentation sur un réseau d'objet connecté dans le département, SYDEO a commencé le déploiement de ce système en partenariat sur la commune de Meysse.

Basé sur un réseau radio bas débit « LoRaWan » ouvert et interopérable, les **700** compteurs de cette commune seront remplacés par ce système.

La télérelève des compteurs d'eau permettra de mettre en œuvre un suivi des volume consommés par nos abonnés au service des économies d'eau en se basant sur 3 axes de travail :

- **Mettre à disposition** de nos abonnés leurs volumes consommés afin de leur permettre une meilleure gestion.
- **Prévenir des fuites** après compteurs dès leur survenue et non lors des relèves semestrielles.
- **Etablir les balances** hydrauliques quotidienne : Volumes mis en distribution/Volumes consommés, afin de d'évaluer la performance des réseaux au quotidien et d'intervenir au plus tôt en cas de dysfonctionnements (fuite, etc.).



5

LA RELATION ABONNÉS

26 938

Nombre d'abonnés

49 574

Nombre de factures
réalisées

2 347 773 m³

Volumes
facturés

2 332

Nombre d'interventions
abonnés

27 002

Nombre de compteurs
relevés



5.1 UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Lors de sa création, SYDEO a fait le choix d'un service au plus proche de ses abonnés. Malgré l'étendue de son territoire, le maintien d'accueils physiques est resté une priorité. C'est ainsi que 2 agences d'accueil du public ont été pérennisées :

- **Accueil physique du Pouzin** : 2 Route du Barrage 07250 Le Pouzin.
Les **horaires** sont les suivants : 8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi et 8h à 12h et 13h à 16h le vendredi.
- **Accueil physique Privas** : 263 Avenue Marc Seguin 07000 Privas.
Une **permanence** y est assurée tous les mardis de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Un **numéro unique, non surtaxé, pour l'ensemble des abonnés du territoire** a été mis en œuvre au 04 75 63 81 29. Ces appels sont traités au plus proche du terrain sur le site du Pouzin.

Un **service d'astreinte 24h/24 et 7j/7** est également assuré par SYDEO et toujours joignable sur le numéro unique. Ainsi l'ensemble des abonnés et des services publics (pompiers, police, mairies, ...) peuvent joindre nos services à toute heure et en toute circonstance.

5.2 LA NUMÉRISATION DU SERVICE, UN ENJEU D'AVENIR

La numérisation du service public de l'eau est essentielle afin d'assurer le transfert d'information et est le lien le plus fluide possible entre SYDEO et ses abonnés. C'est pourquoi de nombreux moyens de contact numériques sont disponibles :

- Espace abonné en ligne
- Mail à l'adresse contact@sydeo.fr
- Formulaire de contact sur le site internet www.sydeo.fr

De même, la dématérialisation de la facture d'eau est gratuitement mise en œuvre sur demande des abonnés à travers l'espace en ligne.

Le portail abonné de SYDEO est disponible pour toute personne disposant d'un contrat d'abonnement au service public de l'eau potable. Votre contrat d'abonnement d'eau y est consultable à tout moment. Cet espace rassemble l'ensemble de vos données relatives à votre abonnement à l'eau potable auprès de SYDEO : informations personnelles, coordonnées bancaires, factures, consommations, etc.
L'espace abonné est gratuit et libre d'utilisation. C'est un espace en ligne sécurisé disponible 7j/7 et 24h/24.



État des consommations par commune

Commune	Périmètres	Consommation 2022	Consommation 2023	Écart	Écart en %
AJOUX	CAPCA	3 815	3 639	-176	-5%
ALISSAS	SMOP	86 883	74 259	-12 624	-15%
BAIX	SMOP	84 840	80 653	-4 187	-5%
BEAUVENE	CAPCA	8 025	9 525	1 500	19%
CHALENCON	CAPCA	14 314	13 495	-819	-6%
CHOMERAC	SMOP	140 889	134 509	-6 380	-5%
COUX	CAPCA	67 001	60 680	-6 321	-9%
CREYSEILLES	CAPCA	7 949	6 919	-1 030	-13%
CRUAS	SMOP	147 626	129 145	-18 481	-13%
FLAVIAC	SMOP	59 033	52 994	-6 039	-10%
GLUIRAS	CAPCA	14 311	13 667	-644	-5%
GOURDON	CAPCA	3 599	3 413	-186	-5%
LE POUZIN	SMOP	309 736	327 746	18 010	6%
LE TEIL	LE TEIL	365 254	290 626	-74 628	-20%
LYAS	CAPCA	25 500	23 659	-1 841	-7%
MARCOLS	CAPCA	12 045	11 137	-908	-8%
MEYSSE	SMOP	70 751	57 636	-13 115	-19%
POURCHERES	CAPCA	5 847	5 624	-223	-4%
PRANLES	CAPCA	21 584	18 964	-2 620	-12%
PRIVAS	CAPCA	543 550	482 273	-61 277	-11%
ROCHEMAURE	SMOP	122 102	95 276	-26 826	-22%
ROCHESSAUVE	SMOP	20 995	19 429	-1 566	-7%
ROMPON	SMOP	68 204	58 062	-10 142	-15%
ST BAUZILE	SMOP	19 356	16 659	-2 697	-14%
ST CIERGE	SMOP	14 660	13 260	-1 400	-10%
ST ETIENNE DE SERRE	CAPCA	9 377	7 479	-1 898	-20%
ST JULIEN DU GUA	CAPCA	8 062	7 739	-323	-4%
ST JULIEN EN ST ALBAN	SMOP	85 027	77 886	-7 141	-8%
ST LAGER	SMOP	51 519	43 958	-7 561	-15%
ST MARTIN	SMOP	19 459	16 197	-3 262	-17%
ST PIERRE	SMOP	1 324	1 348	24	2%
ST PRIEST	CAPCA	49 806	46 597	-3 209	-6%
ST SYMPHORIEN	SMOP	41 630	35 941	-5 689	-14%
ST VINCENT	SMOP	48 426	42 560	-5 866	-12%
VEYRAS	CAPCA	66 517	64 819	-1 698	-3%
TOTAL		2 619 016	2 347 773	-271 243	-10%

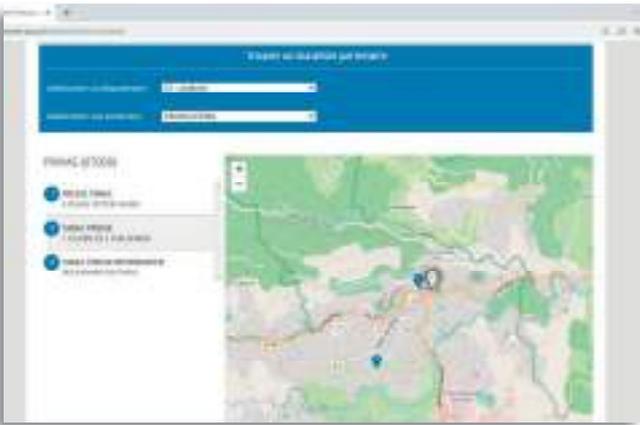
L'ensemble du territoire français a été marqué d'importantes sécheresses en 2022 et 2023. Cette situation a conduit à une baisse des consommations quasi-généralisée des abonnés des services publics d'eau potable de France. Sur le territoire de SYDEO, cette diminution représente 10 % des volumes consommés. Face à ce constat, le syndicat devra relever un nouveau défi pour maintenir les recettes indispensables à son bon fonctionnement et pour maintenir un service public de qualité.

5.3

DES MOYENS DE PAIEMENTS DIVERSIFIÉS

Le recouvrement des factures de SYDEO est assuré par le Service de Gestion Comptable de Privas (ex Trésor public). Des moyens de paiements nombreux sont disponibles afin de s'adapter à toutes les situations et demandes :

- Mensualisation
- Prélèvement à échéance
- Par chèque auprès du centre de traitement national des chèques (information sur talon de paiement)
- En espèce auprès d'un réseau de paiement de proximité dont la liste est consultable sur le site : impots.gouv.fr/paiement-de-proximite



5.4

L'ACTIVITÉ DU SERVICE ACCUEIL DU PUBLIC ET FACTURATION

L'accompagnement du public et des abonnés est un axe prioritaire pour SYDEO. Cet accompagnement se matérialise par un nombre d'appel conséquent qui avoisine une trentaine d'appel par jour en 2023. En parallèle nous avons traité pas moins de **2910** courriers et émis vers nos abonnés et partenaires environ **2970** courriers hors édition des factures d'eau. Chaque jour, nos agents d'accueil reçoivent également physiquement des abonnés pour satisfaire leur demande. Tous ces échanges avec nos abonnés conduisant jusqu'à **2332** interventions de terrain sur branchements et compteurs.



NOTRE CONSEIL

LA MENSUALISATION AFIN DE MIEUX MAITRISER SON BUDGET

La mensualisation est le meilleur moyen pour anticiper vos dépenses. Chaque mois le même montant vous est prélevé.

- Éviter des oublis de paiements et des relances inutiles
- Gagner du temps en démarches administratives
- Maîtriser votre budget

Comment souscrire :

- Auprès du service relation abonnés au 04 75 63 81 29 ou par mail à contact@sydeo.fr
- Sur votre espace en ligne sur www.sydeo.fr

Vos documents nécessaires :

- Votre RIB

Pour l'année 2023, 49 574 factures ont été établies auprès de nos abonnés pour un volume facturé de 2 347 773 m³. Aujourd'hui les modes de facturation évoluent en fonction du déploiement de la radiorelève des compteurs de la manière suivante :

- Absence de dispositif de radiorelève : relève manuelle induisant une facture estimative et une facture réelle sur l'année
- Présence de dispositif de radiorelève : relève automatisée induisant 2 factures réelles sur l'année

Sur cette période, **4 201** contrats d'abonnement ont été établis par le service.

6

LE PRIX DE L'EAU



Le Code civil affirme que l'eau est une *res communis*, c'est-à-dire une chose qui n'appartient à personne et dont l'usage est commun à tous. Par ailleurs, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 reconnaît à la ressource en eau la qualité de patrimoine commun de la Nation. L'eau n'a donc pas de prix.

Toutefois, l'eau présente à l'état naturel n'est pas forcément propre à la consommation humaine et accessible à tous sur le territoire. C'est donc le service public de l'eau qui procède à sa potabilisation, son stockage et sa distribution jusqu'aux consommateurs. L'ensemble de cette gestion nécessite des équipements et des infrastructures qu'il convient d'entretenir et de renouveler.

Si l'eau n'a pas de prix, c'est bel et bien le service de l'eau qui en a un. En fonction de la disponibilité et de la qualité de la ressource, de la topographie, les équipements et les investissements nécessaires peuvent varier, c'est pourquoi le service de l'eau n'a pas le même prix sur tous les territoires.

6.1

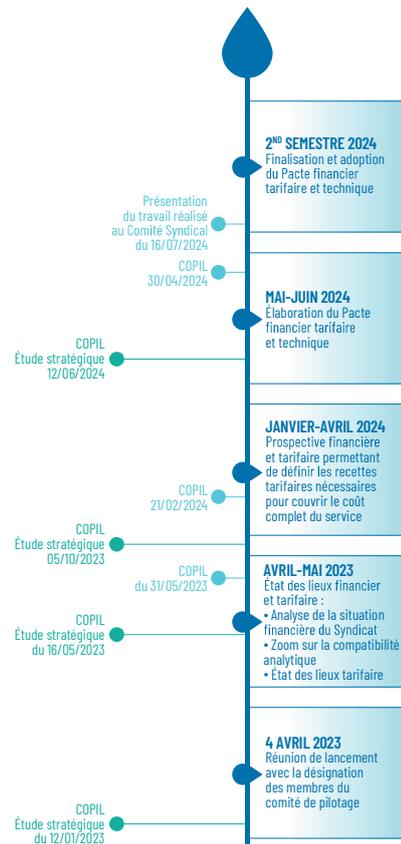
LE PRIX DU SERVICE DE L'EAU DE SYDEO

Le Syndicat mixte SYDEO est le fruit de l'intégration de nombreuses communes et syndicats au fil du temps. Lors de ces différentes adhésions, les élus ont fait le choix du maintien des tarifs existants avant de définir une politique tarifaire commune en lien avec les enjeux et les défis à relever pour le territoire.

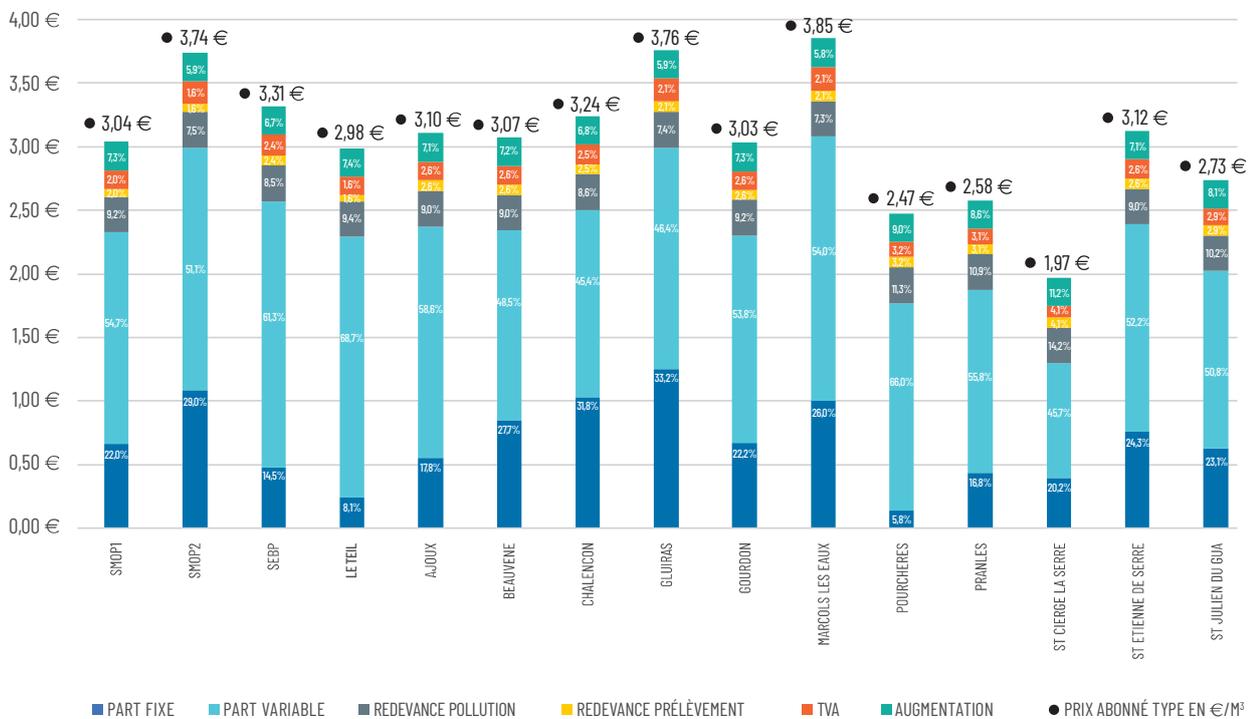
L'année 2023 a permis la réalisation d'une étude stratégique visant à définir les travaux nécessaires à la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de notre territoire indispensable à l'aménagement du territoire.

L'année 2024 permettra sur cette base de finaliser un pacte technique financier ayant pour objectif la définition d'un Plan Pluri Annuel d'investissement et d'une politique tarifaire harmonisée.

Dans l'attente de ces décisions il existe toujours en 2023 plusieurs tarifs selon les secteurs répartis comme suivant :



DÉCOMPOSITION DU TARIF DE L'EAU ACTUEL POUR UN ABONNÉ TYPE 120M³



SMO1 : Alissas, Baix, Chomérac, Cruas, Flaviac, Le Pouzin, Meysse, Rochemaure, Rochessauve, Rompon, St-Bauzile, St-Julien-en-St Alban, St-Lager-Bressac, St-Symphorien-sous-Chomérac, St-Vincent-de-Barrès
SMO2 : St-Martin-sur-Lavezon, St-Pierre-la-Roche
SEBP : Coux, Creysseilles, Lyas, Privas, St-Priest, Veyras

6.2

COMPRENDRE VOTRE FACTURE D'EAU

1 Votre numéro d'Abonné: ce numéro est à communiquer pour tous vos échanges avec le service relation abonnés, il est nécessaire pour lier votre contrat sur l'espace abonné

2 Votre mot de passe internet: ce numéro est nécessaire pour lier votre contrat sur l'espace abonné, disponible sur votre contrat d'abonnement et sur votre facture; vous pouvez aussi le demander à tout moment auprès du service relation abonnés

3 Votre historique de consommation: il retrace l'ensemble de vos consommations facturées par le syndicat depuis votre entrée

4 Date limite d'éligibilité de votre facture: →ATTENTION, passé cette date, le paiement en ligne n'est plus disponible

- 1 Votre numéro d'Abonné: ce numéro est à communiquer pour tous vos échanges avec le service relation abonnés, il est nécessaire pour lier votre contrat sur l'espace abonné
- 2 Votre mot de passe internet: ce numéro est nécessaire pour lier votre contrat sur l'espace abonné, disponible sur votre contrat d'abonnement et sur votre facture; vous pouvez aussi le demander à tout moment auprès du service relation abonnés
- 3 Votre historique de consommation: il retrace l'ensemble de vos consommations facturées par le syndicat depuis votre entrée
- 4 Date limite d'éligibilité de votre facture: →ATTENTION, passé cette date, le paiement en ligne n'est plus disponible

- 5 Numéro du compteur sur lequel sont enregistrées vos consommations
- 6 Date de relève de la consommation facturée sur la présente facture
- 7 Dernier index ayant fait l'objet d'une facturation
- 8 Index relevé à la date N°6
- 9 Consommation facturée sur la présente facture

Facture n°16400MEGA24 de 13/09/2024

N° de compteur		4183	Index relevé	4325	Consommation	128
Date de relevé		15/09/2024				
Détail de votre facture						
Libellé	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC	
Abonnement forfaitaire	12 mois	1,8387	220,64	4,40 (2,4%)	225,04	
Consommation eau	128 m³	1,8750	239,99	12,24 (5,1%)	252,23	
Redevance pollution eau	128 m³	0,0810	10,37	0,43 (4,1%)	10,80	
Total de votre facture			348,99	19,06	368,05	

10 Redevance abonnement : On l'appelle aussi «part fixe», car son montant forfaitaire est indépendant de la quantité d'eau consommée : c'est le prix de l'accès à l'eau potable. Il sert à financer les investissements, l'entretien du patrimoine et le fonctionnement du service de l'eau. Ce poste inclut les frais de location et/ou d'entretien du compteur et du branchement. Ce prix est fixé chaque année par le Comité Syndical

11 Redevance consommation : Elle correspond au volume d'eau effectivement consommé, tel que relevé au compteur. S'il s'agit d'une facture intermédiaire établie entre deux relevés, son montant sera estimé, sur la base de la consommation antérieure. Il en va de même si l'abonné était absent lors du relevé et qu'il n'a pas pratiqué d'autorelevé

12 Redevance Préservation des Ressources en Eau : Il s'agit d'une taxe collectée par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée auprès du Syndicat et qui est refacturée aux abonnés sur la base du mètre cube consommé. Le tarif de cette redevance est voté annuellement par le Comité Syndical

13 Période considérée par tranche tarifaire

14 Redevance Pollution Eau : Il s'agit d'une Taxe collectée au profit de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée à laquelle tout abonné au service de l'eau est assujéti. Cette taxe calculée sur la base du mètre cube consommé est reversée par l'Agence de l'Eau au profit de projet réduisant la pollution de l'eau. Le tarif de cette taxe est fixé par le Comité de Bassin de l'Agence de l'Eau

Concernant vos **Redevances d'assainissement**, il convient de vous rapprocher de la structure compétente : CAPCA ou commune selon votre lieu de résidence



7

BILAN FINANCIER

1 925 679,05 €
Résultat de fonctionnement

7 108 697,56 €
Assiette de recettes
sur les ventes d'eau

7.1

UNE COMPTABILITÉ PUBLIQUE

SYDEO est un syndicat mixte à caractère industriel et commercial dont le budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes et de manière autonome. En tant que régie, les recettes perçues permettent de couvrir l'ensemble des charges d'exploitation et doivent également assurer l'autofinancement des investissements. Tout cela signifie que la principale ressource financière du syndicat émane des facturations de l'eau.

FUNCTIONNEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Achats et charges de gestion courants	1 828 512,88 €	Vente d'eau	6 174 841,92 €
Charges personnel	2 002 416,59 €	Taxes	933 855,64 €
Reversement des redevances à l'Agence de l'eau	756 421,00 €	Prestations de services	141 366,52 €
Autres charges de gestion courante	70 775,40 €	Travaux	221 022,15 €
Charges financières	694 889,48 €	Autres recettes	8 826,58 €
Charges exceptionnelles	35 203,83 €	Produits exceptionnels	568 870,36 €
Dotations aux provisions et dépréciations	40 000,00 €	Reprise sur provisions	18 375,03 €
Dotation aux amortissements	1 790 941,26 €	Quote-part des subventions	529 194,85 €
		Excédent de fonctionnement	548 483,44 €
Total	7 219 160,44 €	Total	9 144 839,49 €

Résultat de l'année 2023

1 925 679,05 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Emprunts : remboursement du capital	1 485 667,87 €	Excédent de fonctionnement	1 303 240,64 €
Frais d'étude et licences	96 769,04 €	Excédent d'investissement	408 622,22 €
Aménagements bâtiments	39 476,16 €	Emprunt	2 000 000,00 €
Travaux d'extensions, de renouvellements et de créations	3 572 929,78 €	Divers	5 477,34 €
Matériel technique	589 920,15 €	Subvention	479 942,18 €
Installations générales et agencements		Dotation aux amortissements	1 790 941,26 €
Matériel de bureau et informatique	54 955,01 €		
Divers	529 194,85 €		
Total	6 368 912,86 €	Total	5 988 223,64 €

Résultat de l'année 2022

-380 689,22 €

7.2

LES DÉPENSES ET LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de SYDEO est entièrement financé à travers ses propres recettes issues principalement des factures d'eau potable que nous émettons auprès des abonnés. Ainsi une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement assure un résultat positif de fonctionnement pour l'année 2023.

Cette année à toutefois été marquée par l'adhésion de la commune de le TEIL et par l'inflation

- Regroupement de personnel
- Aménagement de locaux
- Equipements et remise à niveau de certains sites
- Hausse des coûts de l'énergie
- Hausse des coûts des pièces et fournitures

La poursuite des efforts de mutualisation des achats, du personnel et de l'ensemble des systèmes de gestion devra permettre en 2024, dans un contexte d'inflation importante, le maintien d'un résultat de fonctionnement et d'une capacité d'autofinancement pour notre syndicat.

7.3

UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTARISTE POUR PRÉPARER L'AVENIR

Il est important de rappeler que le syndicat SYDEO est le fruit d'une adhésion successive de communes depuis 80 ans.

L'année 2022, marquée par une sécheresse sans précédent, a été un électrochoc pour l'ensemble des élus du syndicat. Cette prise de conscience des enjeux de la sécurisation de l'approvisionnement en eau des communes de nos territoires, se matérialise par une politique volontariste sur les investissements structurants à mettre œuvre .

8

ANNEXES

8.1 ANNEXE 1 MEMBRES COMITÉ SYNDICAL

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune d'Ajoux	M. Féougier Adrien	M. Roscoët Alain
	M. Baconnier Alain	Mme Jacmart Sophie
CAPCA/Commune d'Alissas	Mme Bacconnier Céline	M. Chabal Jean-Paul
	M. Leynaud Jean	M. Hilaire Bruno
Commune de Baix	M. Boyer Yves	M. Pârent Hubert-Daniel
	M. Negre Emilien	Mme Gache Nicole
CAPCA/Commune de Beauvène	Mme Serre Laetitia	Mme Reynaud Vinciane
	Mme Prevost Marie	M. Mazard Julien
CAPCA/Commune de Chalencon	M. Sallier Alain	Mme Serillon-Marion Christel
	M. Hermier Fabrice	M. Anchisi Jean-Pierre
CAPCA/Commune de Chomérac	M. Amblard Cyril	Mme Vernet Laurie
	M. Giraud François	M. Saladino Eric
CAPCA/Commune de Coux	M. Cros Samuel	M. Jeanne Jean-Pierre
	M. Thery Jacques	Mme Gigon Christine
CAPCA/Commune de Creysseilles	M. Arnaud Gilles	M. Sonnier Fabien
	M. Sangès Marc-Antoine	M. Besson Jean-Marie
Commune de Cruas	Mme Cotta Rachel	M. Perrin Mathieu
	M. Reynaud Bernard	M. Ferroussier Franck
CAPCA/Commune de Flaviac	M. Tonkens Gerben	M. Constant Michel
	Mme Bernard Françoise	M. Corral Manuel
CAPCA/Commune de Gluiras	M. Louahala Ali-Patrick	M. Tauleigne Marc
	M. Fougier Sébastien	M. Havond Mickaël
CAPCA/Commune de Gourdon	Mme Serre Marie-Josée	M. Benlian Jean-Pierre
	Mme Faure Roalina	M. Basperas Daniel
CAPCA/Commune de Le Pouzin	M. Ambert Gérard	M. Gérard Dominique
	M. Vignal Christophe	M. Moulin Gilbert
CAPCA/Commune de Le Teil	Mme Curtius Patricia	Mme Valla Fanny
	Mme Pascale Tolfo	M. Michel Jean-Paul
CAPCA/Commune de Lyas	M. Veyreinc François	M. Praneuf Roland
	Mme Vernet Christine	M. Gerland Michel
CAPCA/Commune de Marcols les Eaux	M. Justet Bernard remplacé par M. Bouchet Marc	M. Blache François remplacé par Mme Roudil Anne-Marie
	Mme Roudil Anne-Marie remplacée par M. Blache François	M. Breugelmans Pascal remplacé par Mr Vialle Jérôme
Commune de Meysse	M. Mazzini Didier	M. Menard Frédéric
	M. Rochette Thierry	Mme Denis Christine

MEMBRES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
CAPCA/Commune de Pourchères	M. Sady Roland	M. Dunier Eric
	Mme Briet Micheline	M. Ponot Christophe
CAPCA/Commune de Pranles	M. Vidal Jean-Claude remplacé par M. Chauvi Clément	M. Chauvi Clément remplacé par M. Vidal Jean-Claude
	M. Vidal Jean Claude	M. Chauvi Clément
CAPCA/Commune de Privas	Mme Brielle Victoria	M. Marnas Christian
	M. Mirabel-Chambaud Frédéric	M. Mirabel-Chambaud Frédéric remplacé par M. Soubrillard Alain
Commune de Rochemaure	M. Faure Olivier	M. Gianinazzi Richard
	M. David Henri	M. Bouvier Alain
CAPCA/Commune de Rochessaue	M. Vernet Sébastien	M. Gat Nicolas
	Mme Mouton Josiane	Mme Vidal Carine
CAPCA/Commune de Rompon	M. Dutrieux Jean-Louis	Mme Bilaine Béatrice
	M. Vivat Yann	M. Nathiez Richard
Commune de St Bazile	M. Heyraud Michel	M. Carte Maxime
	M. Rossetti Bernard	M. Augier Jean-Paul
CAPCA/Commune de St Cierge la Serre	Mme Brivet Sylvette	M. Vivat Thierry
	M. Roche Stéphane	M. Chieze Bernard
CAPCA/Commune de St Etienne de Serre	M. Coste Jérôme	Mme Espinas Sophie
	M. Tramoni Philippe	M. Symolon Henri
CAPCA/Commune de St Julien du Gua	M. Giraud Francis	M. Nadal Xavier
	M. Hubert Francis	Mme Loubersac Eliane
CAPCA/Commune de St Julien en St Alban	M. Fougeirol Julien	M. Rouby Jérôme
	M. Rouby Thierry	M. Bernay Daniel
Commune de St Lager Bressac	M. Bernard Alain	M. Haond Bernard remplacé par M. Ascari Sylvain
	Mme Vincent Josette	M. Rousson Ludovic
Commune de St Martin sur Lavezon	M. Arto Jean	Mme Laville Marie-Noëlle
	M. Pasero Fabien	M. Del Grande Stéphane
Commune de St Pierre la Roche	Mme Labeille Stéphanie	Mme Charbonnier Emilie
	Mme De Clercq Valérie	M. Bruyere Philippe
CAPCA/Commune de St Priest	Mme Chareyre Sandrine	M. Teyssier René
	M. Levêque Michel	M. Gineys François
Commune de St Symphorien sous Chomérac	M. Aurias Mickaël	Mme Phinera-Horth Karen
	M. Jourdan Maurice	M. Feroussier Jean-Michel
Commune de St Vincent de Barrès	M. Savatier Paul	Mme Colin Isabelle
	M. Chaize Dominique	Mme Brout Véronique
CAPCA/Commune de Veyras	M. Louche Alain	M. Rivat Philippe
	M. Hilaire Robert	M. Mercier Gérard



8.2 ANNEXE 2 LES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES 2023

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Résultats 2023	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
D101.0	Nombre d'habitants desservis	Le nombre d'habitants desservis correspond à la population disposant d'un accès au réseau d'eau, que cette population soit permanente ou présente une partie de l'année seulement.	hab	40 466	49 500	6	En 2022 le territoire de SYDEO comptait 40 466 habitants; il s'établit en 2023 à 49 517 habitants depuis l'adhésion de la commune du Teil.
D102.0	Prix TTC du service au m ³	Le prix au m ³ est calculé pour une consommation annuelle de 120 m ³ (référence INSEE). Fixé par les organismes publics, le prix dépend notamment de nature et de la qualité de la ressource en eau, des conditions géographiques, de la densité de population, du niveau de service choisi, de la politique de renouvellement du service, des investissements réalisés et de leur financement.	€/m ³	2,89	3,12	29	Le prix indiqué est le prix moyen du service de l'eau sur le territoire de SYDEO composé en réalité de 14 tarifs différents. Une étude financière est en cours afin d'harmoniser un ou plusieurs tarifs à l'avenir.
D151.0	Délai contractuel maximal de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur correspond au délai maximal auquel s'est engagé le service d'eau potable pour fournir de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel. A noter : l'unité retenue sur l'Observatoire est arbitrairement le jour ouvrable (jo). Il convient, le cas échéant, de convertir au mieux le délai réel dans cette unité et d'utiliser le commentaire pour donner les modalités réelles du règlement de service.	jour ouvrable	8	8		
P151.1	Fréquence des interruptions de service non programmées	Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévues pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés.	nb/1000ab	2,83	2,90		
P152.1	Respect du délai contractuel de branchement des nouveaux abonnés	Cet indicateur évalue l'efficacité du service d'ouverture des branchements de nouveaux abonnés. Il s'applique aussi bien aux branchements neufs qu'aux branchements existants. Il donne le pourcentage d'ouvertures réalisées dans le délai auquel s'est engagé le service d'eau potable (l'indicateur descriptif D151.0 rend compte de cet engagement).	%	100	100		
P155.1	Taux de réclamations	Cet indicateur exprime le niveau de réclamations écrites enregistrées par le service de l'eau, rapporté à 1000 abonnés.	nb/1000ab	1,46	5,53		

DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007 ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Résultats 2023	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
P109.0	Montant des actions de solidarité	Cet indicateur représente la part des abandons de créance à caractère social ou des versements à un fonds de solidarité, notamment au fonds de solidarité logement géré par les conseils généraux dans le cadre de l'aide aux personnes défavorisées.	€/m ³	0,001	0,019 €		
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Cet indicateur présente le nombre théorique d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser la dette résultant des emprunts contractés pour financer les investissements nécessaires au bon fonctionnement du service d'eau potable.	an	7,7	10,1	33	
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau	Le taux d'impayés au 31 décembre de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1 exprimé comme le rapport des factures impayées sur le montant des factures d'eau émises par le service mesure l'efficacité des mesures de recouvrement.	%	4,78	6,15		

**DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Résultats 2023	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
PI01.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres bactériologiques (présence de bactéries pathogènes dans l'eau). Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.	%	89,5	90,6	15	
PI02.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	Cet indicateur évalue le respect des limites réglementaires de qualité de l'eau distribuée à l'usager concernant les paramètres physico-chimiques tels que pesticides, nitrates, chrome, bromate. Il se réfère aux mesures de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et, sous certaines conditions, à celles de l'exploitant.	%	99,1	100	15	
PI08.3	Protection de la ressource en eau	Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage.	%	72	60	14	

**DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE ISSUS DU DÉCRET N°2007-675 DU 2 MAI 2007
ET FIGURANT AUX ANNEXES V ET VI DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Référence indicateur	Indicateur	Définition de l'indicateur	Unité	Résultats 2022	Résultats 2023	Page du rapport annuel	Détails - Commentaires
PI03.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 120 points le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluriannuelle du service d'eau potable. Cet indicateur est à saisir sur l'outil Sispea à partir de l'exercice 2013.	points	101	104	18	
PI04.3	Rendement du réseau de distribution	C'est le rapport entre le volume d'eau consommé par les usagers (particuliers, industriels) et le service public (pour la gestion du dispositif d'eau potable) et le volume d'eau potable d'eau introduit dans le réseau de distribution.	%	67	74	19	Il s'agit du rendement moyenné sur l'ensemble des réseaux distincts de SYDEO
PI05.3	Volumes non comptés	L'indice linéaire des volumes non comptés évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), la somme des pertes par fuites et des volumes d'eau consommés sur le réseau de distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage.	m ³ /km/l	0,32	3		
PI06.3	Pertes en réseau	L'indice linéaire des pertes en réseau évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les pertes par fuites sur le réseau de distribution.	m ³ /km/l	4,74	4,04	19	
PI07.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	Cet indicateur donne le pourcentage de renouvellement moyen annuel (calculé sur les 5 dernières années) du réseau d'eau potable par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.	%	0,50	0,56	21	SYDEO étant créée en 2022 sur la base de multiples entités, le taux présenté ici est le taux de renouvellement de 2022 sur l'ensemble du territoire

Facture révisée n° 16440NFGA24 du 13/06/2024

N° de consommation	N° série compteur	Diam.	Débit en l/s	Ancien indice	Index oppose	Index compt.	Nouvel indice	Cons. en m3
		15	09/03/2024	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120
Consommation facturée (m3)								120
Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC		
Distribution de l'eau								
Abonnement compteur	01/01/2024	12 m3	8,90667	106,88	4,48 (5,5%)	111,36		
Consommation eau	01/01/2024	120 m3	1,97000	236,40	12,34 (5,5%)	248,74		
Prélèvement des ressources en eau	01/01/2024	120 m3	0,80100	96,12	5,28 (5,5%)	101,40		
Organismes publics								
Redevance pollution eau	01/01/2024	120 m3	0,29000	34,80	1,81 (5,5%)	36,61		
TVA	Taux	HT	Montant	Total de votre facture		346,56	19,05	365,61
	5,50%	346,56	19,05	Montant total à payer		346,56	19,05	365,61

Commentaires

Tout ou partie de votre estimation ou application de l'article L.1113 de la loi des procédures fiscales, peut, sous réserve des mentions contradictoires, être dérogatoire des articles R.3141 et R.3141-1 du code général des impôts (article 1710).

Consommation et abonnement compteur : L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et matériel d'équipement ainsi que le renouvellement des interventions. Ce droit est facturé par trimestre dans les factures qui concernent le compteur. Le renouvellement des compteurs est effectué par le service client de la commune. Les factures sont envoyées à l'adresse indiquée sur la facture. Les factures sont envoyées à l'adresse indiquée sur la facture. Les factures sont envoyées à l'adresse indiquée sur la facture.

Redevance pollution eau et prélèvement des ressources en eau : Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Organismes publics : Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Ces taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Redevance pollution eau : Cette taxe est versée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette taxe est versée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Cette taxe est versée à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

TVA : La TVA est calculée sur le montant HT. La TVA est calculée sur le montant HT. La TVA est calculée sur le montant HT.

Montant total à payer : Le montant total à payer est le montant HT plus la TVA. Le montant total à payer est le montant HT plus la TVA. Le montant total à payer est le montant HT plus la TVA.

Informations complémentaires : Vous pouvez contacter le service client de la commune au 02 35 10 10 10. Vous pouvez contacter le service client de la commune au 02 35 10 10 10. Vous pouvez contacter le service client de la commune au 02 35 10 10 10.

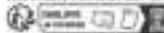
Valeur de service : Dans le délai de 1 an suivant la notification de la présente facture (Art L.1117 du code général des impôts), vous pouvez contester la facture présentée en acte de réclamation. Vous pouvez contester la facture présentée en acte de réclamation. Vous pouvez contester la facture présentée en acte de réclamation.

Moyens de paiement : Vous pouvez payer votre facture par chèque, par carte bancaire ou par virement. Vous pouvez payer votre facture par chèque, par carte bancaire ou par virement. Vous pouvez payer votre facture par chèque, par carte bancaire ou par virement.

Paiement en ligne : Vous pouvez payer votre facture en ligne sur le site internet de la commune. Vous pouvez payer votre facture en ligne sur le site internet de la commune. Vous pouvez payer votre facture en ligne sur le site internet de la commune.

Paiement en espèces : Vous pouvez payer votre facture en espèces au bureau de la commune. Vous pouvez payer votre facture en espèces au bureau de la commune. Vous pouvez payer votre facture en espèces au bureau de la commune.

Facture : Cette facture est émise en vertu de la loi n° 100 du 10 août 1963 relative au statut de l'eau potable. Cette facture est émise en vertu de la loi n° 100 du 10 août 1963 relative au statut de l'eau potable. Cette facture est émise en vertu de la loi n° 100 du 10 août 1963 relative au statut de l'eau potable.



Facture régie n° 15440MEGA24 du 13/05/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diars	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Compt. en m3
		16	06/03/2024	4103			4223	120
Consommation totale relevée								120

Consommation facturée (m3) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	D1010204	12 mois	18,8333€	226,00	7,15 (5,5%)	240,15
Consommation eau	D1010204	120 m3	2,1200€	254,40	13,96 (5,4%)	268,36
Préservation des ressources en eau	D1010204	120 m3	0,0013€	1,56	0,40 (5,8%)	1,96
Organisme public						
Régime public eau	D1010204	120 m3	0,2900€	34,80	1,91 (5,5%)	36,71
TVA	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	420,56	22,45	426,56		23,45	450,01
Montant total à payer				426,56	23,45	450,01

Commentaires

Tout est très sécurisé en application de l'article L.2224-10 du décret préf. 2019 et de votre règlement intérieur sur le respect des articles R.1342-4 et R.1342-11 du code général de collectivités territoriales.

Consommation eau et abonnement compteur : L'abonnement permet le renouvellement des compteurs et l'entretien régulier ainsi que le respect des installations. Il est payé par l'eau que l'eau distribuée pour les usages qui lui sont destinés. Le compte, le principe, le montant, les usages, les modalités de paiement et la destination propre à l'abonnement.

Le régime public eau et préservation des ressources en eau : SYRÉL est une eau de collectivité. Un tiers est réservé à l'usage de l'eau chaude sanitaire. Cette Eau potable de destination des collectivités pour la distribution de l'eau de table, l'arrosage, l'entretien et la préservation des ressources en eau. Tel: 03 73 73 34 00.

Préservation des ressources en eau : Il s'agit de la part de la facture qui est destinée à l'entretien et à la préservation des ressources en eau. Elle est payée par l'eau que l'eau distribuée pour les usages qui lui sont destinés.

Régime public eau : Il s'agit de la part de la facture qui est destinée à l'entretien et à la préservation des ressources en eau. Elle est payée par l'eau que l'eau distribuée pour les usages qui lui sont destinés.

Difficulté de paiement : En cas de difficulté de paiement de votre facture, contactez le Service Client de la Régie de l'Eau de la Ville de Saint-Denis de la Réunion au 03 73 73 34 00.

Facture électronique : Vous pouvez recevoir votre facture électronique de paiement sur l'adresse email indiquée dans votre dossier client. Vous pouvez également recevoir votre facture électronique de paiement sur votre espace client sur le site internet de la Régie de l'Eau de la Réunion au 03 73 73 34 00.

Modalités de paiement

En TP (TP) : Paiement par chèque ou par carte bancaire. Paiement par chèque : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par carte bancaire : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par carte bancaire : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion.

En espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion.

En espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion.

En espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion. Paiement par espèces : à l'ordre de la Régie de l'Eau de la Réunion.



PRIVAS, COUX, CREYSSEILLES, LYAS, ST PRIEST, VEYRAS.



SYDEO
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04.75.63.81.29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 801 000 19 APE 3000Z

Assuré : 04.75.63.81.29

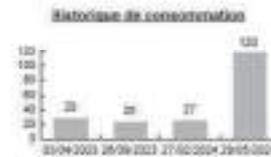
Accueil du Public
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le samedi de 10h à 16h

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'À PARFAITE RÉGULARISATION EFFECTUÉE PAR ÉCRIT, SUIVIES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre réseau sort de la Station PRIVAS-ZI-COUX

Bien entendu, contactez-nous à : contact@sydeo.fr

Historique des consommations



Références contrat : Contrat [REDACTED] - Mot de passe : [REDACTED]
 Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 PRIVAS

SIC DE PRIVAS
 1 ROUTE DES MINES BP 600
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
 Consommation du 27/02/2024 au 29/05/2024
 Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Voire consommation d'eau facturée	Détail au verso
120 m ³	
Pro TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00282 €	

	Montants
Abonnement	60,77
Consommation	338,03
Total de la facture	398,80

Total à payer à réception de la facture : 398,80 €

Date limite de réclamation : [REDACTED]

EN ESPRANT D'AVANCE LA LECTURE DE CE DOCUMENT, LE CLIENT S'ENGAGE À PAYER LA FACTURE À LA DATE DE SA RÉCEPTION. LE CLIENT S'ENGAGE À PAYER LA FACTURE À LA DATE DE SA RÉCEPTION. LE CLIENT S'ENGAGE À PAYER LA FACTURE À LA DATE DE SA RÉCEPTION.

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 ZI LE PATY
 07250 LE POUZIN

TIP SEPA
 Référence Unique de Paiement : TIPSEPA07018024000000000018886024
 RCS : FR40222048034
 Référence : 4 AX 34 0000000018886 1 300 00 Montant : 398,80 €
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
 FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000241 SYDEO
 941133000175 100800000000000188860070184922706 39880



SYDEO
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
DE LA VARSÉE

Références contrat : _____ - Mot de passe : _____
Occupant : L _____

Adresse du lieu desservi : 07000 AJOUX

SYDEO
2, route du Barrage - ZI Le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 801 000 19 APE 3000Z

Assuré : 04 75 63 81 29

Accueil du Public :
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le samedi de 10h à 16h

SGC DE PRIVAS
1 ROUTE DES MINES BP 600
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
21 LE PATY
07250 LE POUZIN

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'À PARFAITE RESOLUTION EFFECTUEE PAR ECRIT, SURNES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre relevé joint de la facture : AJOUX BLASAC

(Bien révisé carabine)

https://www.sydeo.fr/1001_journaux_eau_jd_facture_eau

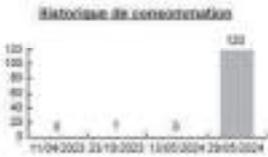
Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
Consommation du 13/05/2024 au 29/05/2024
Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

	Détail au verso
Votre consommation d'eau facturée	120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement)	0,002233 €
Abonnement	70,00
Consommation	303,85
Total de la facture	373,85
Total à payer à réception de la facture	373,85 €

Historique de consommation



Date	Consommation (m³)
13/05/2024	0
20/05/2024	0
27/05/2024	0
29/05/2024	120

EN ESPRANT DANS LA LIMITE DE 3000 CUBES D'EAU BRUCARE, AINSI QU'EN PRESENTANT AINSI ALPHABETIQUES DES CUBES DES SÉRIES 048928 - 048929 - 048930 - 048931 - 048932 - 048933 - 048934 - 048935 - 048936 - 048937 - 048938 - 048939 - 048940 - 048941 - 048942 - 048943 - 048944 - 048945 - 048946 - 048947 - 048948 - 048949 - 048950 - 048951 - 048952 - 048953 - 048954 - 048955 - 048956 - 048957 - 048958 - 048959 - 048960 - 048961 - 048962 - 048963 - 048964 - 048965 - 048966 - 048967 - 048968 - 048969 - 048970 - 048971 - 048972 - 048973 - 048974 - 048975 - 048976 - 048977 - 048978 - 048979 - 048980 - 048981 - 048982 - 048983 - 048984 - 048985 - 048986 - 048987 - 048988 - 048989 - 048990 - 048991 - 048992 - 048993 - 048994 - 048995 - 048996 - 048997 - 048998 - 048999 - 049000 - 049001 - 049002 - 049003 - 049004 - 049005 - 049006 - 049007 - 049008 - 049009 - 049010 - 049011 - 049012 - 049013 - 049014 - 049015 - 049016 - 049017 - 049018 - 049019 - 049020 - 049021 - 049022 - 049023 - 049024 - 049025 - 049026 - 049027 - 049028 - 049029 - 049030 - 049031 - 049032 - 049033 - 049034 - 049035 - 049036 - 049037 - 049038 - 049039 - 049040 - 049041 - 049042 - 049043 - 049044 - 049045 - 049046 - 049047 - 049048 - 049049 - 049050 - 049051 - 049052 - 049053 - 049054 - 049055 - 049056 - 049057 - 049058 - 049059 - 049060 - 049061 - 049062 - 049063 - 049064 - 049065 - 049066 - 049067 - 049068 - 049069 - 049070 - 049071 - 049072 - 049073 - 049074 - 049075 - 049076 - 049077 - 049078 - 049079 - 049080 - 049081 - 049082 - 049083 - 049084 - 049085 - 049086 - 049087 - 049088 - 049089 - 049090 - 049091 - 049092 - 049093 - 049094 - 049095 - 049096 - 049097 - 049098 - 049099 - 049100 - 049101 - 049102 - 049103 - 049104 - 049105 - 049106 - 049107 - 049108 - 049109 - 049110 - 049111 - 049112 - 049113 - 049114 - 049115 - 049116 - 049117 - 049118 - 049119 - 049120 - 049121 - 049122 - 049123 - 049124 - 049125 - 049126 - 049127 - 049128 - 049129 - 049130 - 049131 - 049132 - 049133 - 049134 - 049135 - 049136 - 049137 - 049138 - 049139 - 049140 - 049141 - 049142 - 049143 - 049144 - 049145 - 049146 - 049147 - 049148 - 049149 - 049150 - 049151 - 049152 - 049153 - 049154 - 049155 - 049156 - 049157 - 049158 - 049159 - 049160 - 049161 - 049162 - 049163 - 049164 - 049165 - 049166 - 049167 - 049168 - 049169 - 049170 - 049171 - 049172 - 049173 - 049174 - 049175 - 049176 - 049177 - 049178 - 049179 - 049180 - 049181 - 049182 - 049183 - 049184 - 049185 - 049186 - 049187 - 049188 - 049189 - 049190 - 049191 - 049192 - 049193 - 049194 - 049195 - 049196 - 049197 - 049198 - 049199 - 049200 - 049201 - 049202 - 049203 - 049204 - 049205 - 049206 - 049207 - 049208 - 049209 - 049210 - 049211 - 049212 - 049213 - 049214 - 049215 - 049216 - 049217 - 049218 - 049219 - 049220 - 049221 - 049222 - 049223 - 049224 - 049225 - 049226 - 049227 - 049228 - 049229 - 049230 - 049231 - 049232 - 049233 - 049234 - 049235 - 049236 - 049237 - 049238 - 049239 - 049240 - 049241 - 049242 - 049243 - 049244 - 049245 - 049246 - 049247 - 049248 - 049249 - 049250 - 049251 - 049252 - 049253 - 049254 - 049255 - 049256 - 049257 - 049258 - 049259 - 049260 - 049261 - 049262 - 049263 - 049264 - 049265 - 049266 - 049267 - 049268 - 049269 - 049270 - 049271 - 049272 - 049273 - 049274 - 049275 - 049276 - 049277 - 049278 - 049279 - 049280 - 049281 - 049282 - 049283 - 049284 - 049285 - 049286 - 049287 - 049288 - 049289 - 049290 - 049291 - 049292 - 049293 - 049294 - 049295 - 049296 - 049297 - 049298 - 049299 - 049300 - 049301 - 049302 - 049303 - 049304 - 049305 - 049306 - 049307 - 049308 - 049309 - 049310 - 049311 - 049312 - 049313 - 049314 - 049315 - 049316 - 049317 - 049318 - 049319 - 049320 - 049321 - 049322 - 049323 - 049324 - 049325 - 049326 - 049327 - 049328 - 049329 - 049330 - 049331 - 049332 - 049333 - 049334 - 049335 - 049336 - 049337 - 049338 - 049339 - 049340 - 049341 - 049342 - 049343 - 049344 - 049345 - 049346 - 049347 - 049348 - 049349 - 049350 - 049351 - 049352 - 049353 - 049354 - 049355 - 049356 - 049357 - 049358 - 049359 - 049360 - 049361 - 049362 - 049363 - 049364 - 049365 - 049366 - 049367 - 049368 - 049369 - 049370 - 049371 - 049372 - 049373 - 049374 - 049375 - 049376 - 049377 - 049378 - 049379 - 049380 - 049381 - 049382 - 049383 - 049384 - 049385 - 049386 - 049387 - 049388 - 049389 - 049390 - 049391 - 049392 - 049393 - 049394 - 049395 - 049396 - 049397 - 049398 - 049399 - 049400 - 049401 - 049402 - 049403 - 049404 - 049405 - 049406 - 049407 - 049408 - 049409 - 049410 - 049411 - 049412 - 049413 - 049414 - 049415 - 049416 - 049417 - 049418 - 049419 - 049420 - 049421 - 049422 - 049423 - 049424 - 049425 - 049426 - 049427 - 049428 - 049429 - 049430 - 049431 - 049432 - 049433 - 049434 - 049435 - 049436 - 049437 - 049438 - 049439 - 049440 - 049441 - 049442 - 049443 - 049444 - 049445 - 049446 - 049447 - 049448 - 049449 - 049450 - 049451 - 049452 - 049453 - 049454 - 049455 - 049456 - 049457 - 049458 - 049459 - 049460 - 049461 - 049462 - 049463 - 049464 - 049465 - 049466 - 049467 - 049468 - 049469 - 049470 - 049471 - 049472 - 049473 - 049474 - 049475 - 049476 - 049477 - 049478 - 049479 - 049480 - 049481 - 049482 - 049483 - 049484 - 049485 - 049486 - 049487 - 049488 - 049489 - 049490 - 049491 - 049492 - 049493 - 049494 - 049495 - 049496 - 049497 - 049498 - 049499 - 049500 - 049501 - 049502 - 049503 - 049504 - 049505 - 049506 - 049507 - 049508 - 049509 - 049510 - 049511 - 049512 - 049513 - 049514 - 049515 - 049516 - 049517 - 049518 - 049519 - 049520 - 049521 - 049522 - 049523 - 049524 - 049525 - 049526 - 049527 - 049528 - 049529 - 049530 - 049531 - 049532 - 049533 - 049534 - 049535 - 049536 - 049537 - 049538 - 049539 - 049540 - 049541 - 049542 - 049543 - 049544 - 049545 - 049546 - 049547 - 049548 - 049549 - 049550 - 049551 - 049552 - 049553 - 049554 - 049555 - 049556 - 049557 - 049558 - 049559 - 049560 - 049561 - 049562 - 049563 - 049564 - 049565 - 049566 - 049567 - 049568 - 049569 - 049570 - 049571 - 049572 - 049573 - 049574 - 049575 - 049576 - 049577 - 049578 - 049579 - 049580 - 049581 - 049582 - 049583 - 049584 - 049585 - 049586 - 049587 - 049588 - 049589 - 049590 - 049591 - 049592 - 049593 - 049594 - 049595 - 049596 - 049597 - 049598 - 049599 - 049600 - 049601 - 049602 - 049603 - 049604 - 049605 - 049606 - 049607 - 049608 - 049609 - 049610 - 049611 - 049612 - 049613 - 049614 - 049615 - 049616 - 049617 - 049618 - 049619 - 049620 - 049621 - 049622 - 049623 - 049624 - 049625 - 049626 - 049627 - 049628 - 049629 - 049630 - 049631 - 049632 - 049633 - 049634 - 049635 - 049636 - 049637 - 049638 - 049639 - 049640 - 049641 - 049642 - 049643 - 049644 - 049645 - 049646 - 049647 - 049648 - 049649 - 049650 - 049651 - 049652 - 049653 - 049654 - 049655 - 049656 - 049657 - 049658 - 049659 - 049660 - 049661 - 049662 - 049663 - 049664 - 049665 - 049666 - 049667 - 049668 - 049669 - 049670 - 049671 - 049672 - 049673 - 049674 - 049675 - 049676 - 049677 - 049678 - 049679 - 049680 - 049681 - 049682 - 049683 - 049684 - 049685 - 049686 - 049687 - 049688 - 049689 - 049690 - 049691 - 049692 - 049693 - 049694 - 049695 - 049696 - 049697 - 049698 - 049699 - 049700 - 049701 - 049702 - 049703 - 049704 - 049705 - 049706 - 049707 - 049708 - 049709 - 049710 - 049711 - 049712 - 049713 - 049714 - 049715 - 049716 - 049717 - 049718 - 049719 - 049720 - 049721 - 049722 - 049723 - 049724 - 049725 - 049726 - 049727 - 049728 - 049729 - 049730 - 049731 - 049732 - 049733 - 049734 - 049735 - 049736 - 049737 - 049738 - 049739 - 049740 - 049741 - 049742 - 049743 - 049744 - 049745 - 049746 - 049747 - 049748 - 049749 - 049750 - 049751 - 049752 - 049753 - 049754 - 049755 - 049756 - 049757 - 049758 - 049759 - 049760 - 049761 - 049762 - 049763 - 049764 - 049765 - 049766 - 049767 - 049768 - 049769 - 049770 - 049771 - 049772 - 049773 - 049774 - 049775 - 049776 - 049777 - 049778 - 049779 - 049780 - 049781 - 049782 - 049783 - 049784 - 049785 - 049786 - 049787 - 049788 - 049789 - 049790 - 049791 - 049792 - 049793 - 049794 - 049795 - 049796 - 049797 - 049798 - 049799 - 049800 - 049801 - 049802 - 049803 - 049804 - 049805 - 049806 - 049807 - 049808 - 049809 - 049810 - 049811 - 049812 - 049813 - 049814 - 049815 - 049816 - 049817 - 049818 - 049819 - 049820 - 049821 - 049822 - 049823 - 049824 - 049825 - 049826 - 049827 - 049828 - 049829 - 049830 - 049831 - 049832 - 049833 - 049834 - 049835 - 049836 - 049837 - 049838 - 049839 - 049840 - 049841 - 049842 - 049843 - 049844 - 049845 - 049846 - 049847 - 049848 - 049849 - 049850 - 049851 - 049852 - 049853 - 049854 - 049855 - 049856 - 049857 - 049858 - 049859 - 049860 - 049861 - 049862 - 049863 - 049864 - 049865 - 049866 - 049867 - 049868 - 049869 - 049870 - 049871 - 049872 - 049873 - 049874 - 049875 - 049876 - 049877 - 049878 - 049879 - 049880 - 049881 - 049882 - 049883 - 049884 - 049885 - 049886 - 049887 - 049888 - 049889 - 049890 - 049891 - 049892 - 049893 - 049894 - 049895 - 049896 - 049897 - 049898 - 049899 - 049900 - 049901 - 049902 - 049903 - 049904 - 049905 - 049906 - 049907 - 049908 - 049909 - 049910 - 049911 - 049912 - 049913 - 049914 - 049915 - 049916 - 049917 - 049918 - 049919 - 049920 - 049921 - 049922 - 049923 - 049924 - 049925 - 049926 - 049927 - 049928 - 049929 - 049930 - 049931 - 049932 - 049933 - 049934 - 049935 - 049936 - 049937 - 049938 - 049939 - 049940 - 049941 - 049942 - 049943 - 049944 - 049945 - 049946 - 049947 - 049948 - 049949 - 049950 - 049951 - 049952 - 049953 - 049954 - 049955 - 049956 - 049957 - 049958 - 049959 - 049960 - 049961 - 049962 - 049963 - 049964 - 049965 - 049966 - 049967 - 049968 - 049969 - 049970 - 049971 - 049972 - 049973 - 049974 - 049975 - 049976 - 049977 - 049978 - 049979 - 049980 - 049981 - 049982 - 049983 - 049984 - 049985 - 049986 - 049987 - 049988 - 049989 - 049990 - 049991 - 049992 - 049993 - 049994 - 049995 - 049996 - 049997 - 049998 - 049999 - 050000

TIP SEPA
Référence Unique de Paiement : TIPSEPA0701802400000000001888604
ACS : FR-0222048034
Référence : 4 AX 34 000000001888604
Montant : 373,85 €
Créancier : SYDEO
CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
78924 YVELINES CEDEX 9

024038000241 SYDEO
941133000175 10080000000000188860070184904706 37385



SYDEO
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04.75.63.81.29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 801 000 19 APE 3000Z
 Adresse : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le samedi de 10h à 16h

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'À PARFAITE RESOLUTION EFFECTUEE PAR ECRIT, SAUF EN CAS DE NOS SERVICES.

L'eau de votre Abonnement est de la Matière BEAUVENE VILLAGE

(Bien entendu, contactez-nous à l'adresse suivante : facturation@sydeo.fr)

Références contrat : _____ - Mot de passe : _____
 Occupant : A

Adresse du lieu desservi : 07100 BEAUVENE

SIC DE PRIVAS
 1 ROUTE DES MINES BP 600
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

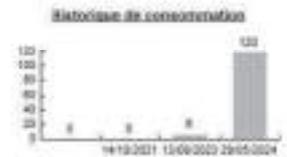
Eau
 Consommation du 13/09/2023 au 29/05/2024
 Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Votre consommation d'eau facturée	Détail au verso
120 m ³	
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00216 €	
Abonnement	Montants
Consommation	107,64
Total de la facture	369,71

Total à payer à réception de la facture 369,71 €

Historique de consommation



EN ESPRANT D'AVOIR LA LAMPE DE 2000-04881 CAPTE BRUCARE, AINSI QU'UN PRÉLÈVEUR AINSI ALPES, QU'UN RÉGULATEUR DE SAUT/QU'UN AUTRE... (text truncated)

Si vous avez des questions, contactez-nous à l'adresse suivante : facturation@sydeo.fr

DATE et/ou SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

SIRET
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

TIP SEPA
 Référence Unique de paiement : TIPSEPA0704024000000000018886004
 RCS : FR40222048034
 Référence : 4 AX 24 0000000018886 1 300 00 Montant : 369,71 €
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

024038000241 SYDEO

941133000175 10080000000000188860070184912706 36971



Références contrat : Contrat : [] - Mot de passe : []
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07280 CHALENCON

SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 83 81 29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

800 DE PRIVAS
1 ROUTE DES MINES BP 620
07006 PRIVAS CEDEX

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3600Z

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN

Numéro : 04 75 83 81 29

Accueil du Public
Bâti : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 283 Av Marc Seguin - PRIVAS
De lundi au vendredi de 8h à 12h
De lundi au jeudi de 13h à 17h
Le vendredi de 12h à 16h

ATTENTION, TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A PARFAITE REGULATION EFFECTUEE PAR BICENT, ALORS DE NOS SERVICES.

L'eau de votre réseau vient de la station CHALENCON VILLAGE

(Bilan qualité sur site)

Tous droits réservés. Offres, conditions, tarifs, informations plus

Facture réelle n° 20609OMEGA24 du 11/07/2025

Eau
Consommation du 31/01/2024 au 01/02/2024
Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

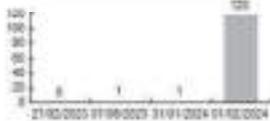
	Détail au verso
Votre consommation d'eau facturée	120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement)	0,00215 €

	Montants
Abonnement	130,00
Consommation	259,54

Total de la facture **390,54**

Total à payer à réception de la facture **390,14 €**

Evolution de consommation



EN ESPÈCES (CARTE BANCAIRE)
BICENT (CARTES BANCAIRES)
MISE EN MARCHÉ SUR ADRESSE
D'UN PARTICULIER (PAR DÉROGATION)
CARTES BANCAIRES
MISE EN MARCHÉ SUR ADRESSE
D'UN PARTICULIER (PAR DÉROGATION)
MISE EN MARCHÉ SUR ADRESSE
D'UN PARTICULIER (PAR DÉROGATION)

Si vous ne pouvez pas régler votre facture par carte bancaire, vous pouvez régler votre facture par espèces (en espèces) ou par chèque (en espèces).
Si vous ne pouvez pas régler votre facture par carte bancaire, vous pouvez régler votre facture par espèces (en espèces) ou par chèque (en espèces).
Si vous ne pouvez pas régler votre facture par carte bancaire, vous pouvez régler votre facture par espèces (en espèces) ou par chèque (en espèces).

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
ZI LE PATY
07250 LE POUZIN



TIP SEPA

Référence Litige de Mandat : TIPSEPA0070/002430000000000000000004
ICS : FR-4022284804
N° de mandat : 4022284804 F. lib. lib. Montant : 390,14 €
Occupant : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 81110
78924 YVELINES CEDEX 9

DATE et LIBRE
SIGNATURE

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000241 SYDEO

941133000175 04060000000000206090070184988706 39014



0000

Facture réelle n° 204990MEGA24 du 14/07/2025

Point de consommation	N° adre compteur	Debut	Remise le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Consom. en m3
		15	01/02/2024	2			122	122
Consommation totale relevée :								122

Consommation facturée (m3)								122
-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------------

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/01/2020	12 mois	10.31582	123,78	6,61 (5,3%)	130,39
consommation eau	01/04/2024	521 m3	1.88000	201,66	11,09 (5,5%)	212,75
Prépaiement des consommations en eau	19/04/2022	528 m3	0.28910	6,81	0,53 (5,5%)	7,34
Organismes publics						
Redevances Lutte contre la Pollution	01/01/2024	122 m3	0.29000	34,80	1,61 (5,5%)	36,41
TVA Taxe	HT	Montant	Total de votre facture			
5,50%	369,65	20,34	369,65			
Montant total à payer				369,65	20,34	390,14

Commentaires

Tout de vos données ne s'applique de l'article 1774 de loi de finances 2024, qui tend à rendre totalement irréfutable les données des articles 1774 et 1775 de la loi de finances 2024.

Consommation eau et abonnement compris (L'abonnement journal le renouvellement des compteurs et matériel Polyblock) ainsi que le financement des investissements. Il est par conséquent pas d'abonnement pour l'eau.

Subvention pollution eau et gestion des déchets, au titre de l'article 1774 de la loi de finances 2024. Ces taxes sont imposables à l'impôt de l'Etat. Elles sont donc déductibles de l'impôt de l'Etat.

Remarque : Les données de consommation de l'eau sont basées sur les données de consommation de l'eau de l'Etat. Elles sont donc déductibles de l'impôt de l'Etat.

Remarque : Les données de consommation de l'eau sont basées sur les données de consommation de l'eau de l'Etat. Elles sont donc déductibles de l'impôt de l'Etat.

Modalités de paiement : vous pouvez régler votre facture par chèque, par carte bancaire ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires sont indiquées sur la facture.

Modalités de livraison : l'eau est livrée à domicile par camion citerne. Les modalités de livraison sont indiquées sur la facture.

Modalités de facturation : la facture est envoyée par email et par courrier postal. Les modalités de facturation sont indiquées sur la facture.

Modalités de contact : vous pouvez contacter notre service client par téléphone ou par email. Les coordonnées de contact sont indiquées sur la facture.

Modalités de règlement : vous pouvez régler votre facture par chèque, par carte bancaire ou par virement bancaire. Les coordonnées bancaires sont indiquées sur la facture.

Modalités de livraison : l'eau est livrée à domicile par camion citerne. Les modalités de livraison sont indiquées sur la facture.

Modalités de facturation : la facture est envoyée par email et par courrier postal. Les modalités de facturation sont indiquées sur la facture.

Modalités de contact : vous pouvez contacter notre service client par téléphone ou par email. Les coordonnées de contact sont indiquées sur la facture.





SYDEO
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04 75 63 81 29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 801 000 19 APE 3000Z

Assuré : 04 75 63 81 29

Accueil du Public
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 303 Av Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le samedi de 10h à 16h

Références contrat : _____ - Mot de passe : _____
 Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 GOURDON

SIC DE PRIVAS
 1 ROUTE DES MINES BP 600
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
 Consommation du 17/05/2024 au 29/05/2024
 Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

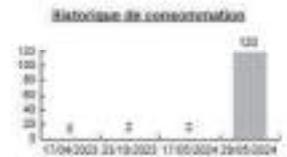
Voici la présentation simplifiée de votre facture

Votre consommation d'eau facturée	Montants
120 m ³	
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00233 €	
Abonnement	85,00
Consommation	279,79
Total de la facture	364,79

Total à payer à réception de la facture 364,79 €

Date limite de réclamation : 30/06/2025

Historique de consommation



EN ESPRANT DANS LA LIMITE DE 3000 CUBES D'EAU BRUCANS, AINSI QU'EN VERTU DE LA LOI, LE SYDEO SE réserve le droit de modifier ses tarifs et de suspendre temporairement ses services en cas de non-paiement de la facture. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau.

EN ESPRANT DANS LA LIMITE DE 3000 CUBES D'EAU BRUCANS, AINSI QU'EN VERTU DE LA LOI, LE SYDEO SE réserve le droit de modifier ses tarifs et de suspendre temporairement ses services en cas de non-paiement de la facture. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau. Le SYDEO ne peut être tenu responsable de la consommation excessive ou anormale de l'eau.

DATE: _____ SIGNATURE: _____

Joindre un relevé d'identité bancaire

SIRET : 200 091 801 000 19
 2 ROUTE DU BARRAGE
 ZI LE PATY
 07250 LE POUZIN

TIP SEPA
 Référence Unique de paiement : TIPSEPA0701802400000000001888604
 RCS : FR40222048034
 Référence : 4 AX 24 000000001888604 300 00 Montant : **364,79 €**
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

024038000241 SYDEO

941133000175 10080000000000188860070184905706 36479

MARCOLS-LES-EAUX



SYDEO
2, route du Barrage - ZI le Paty
07250 LE POUZIN
Tél : 04 75 63 81 29
Courriel : contact@sydeo.fr
Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3000Z
Assuré : 04 75 63 81 29

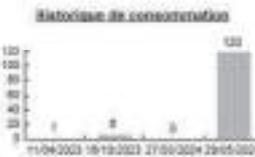
Accueil du Public
Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Du lundi au jeudi de 13h à 17h
Le samedi de 10h à 16h

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'À
PARFAITE RESOLUTION EFFECTUEE PAR ECRIT
SUSPES DE NOS SERVICES

L'eau de votre Abonné sort de la Station
MARCOLS VILLAGE

Si les règles s'appliquent :
[Règles de facturation](#)

Historique de consommation



Références contrat : Contrat : - Mot de passe :
Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07100 MARCOLS LES EAUX

SIC DE PRIVAS
1 ROUTE DES MINES BP 600
07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
2 ROUTE DU BARRAGE
21 LE PATY
07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
Consommation du 27/03/2024 au 29/05/2024
Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture **Détail au verso**

Votre consommation d'eau facturée		120 m ³
Pro TTC du litre d'eau (hors abonnement) :	0,50281 €	

	Montants
Abonnement	126,60
Consommation	336,76
Total de la facture	463,36

Total à payer à réception de la facture **463,36 €**

EN ESPRANT D'AVOIR LA LAMPE DE
2000-CHEMIS CAVES BIVOCANE
AUX DU PRODUIT AVEC ALPES
QU'IL Y AURA DES QU'IL Y AURA
AUFER : QU'IL Y AURA
PARTE DU
QU'IL Y AURA DES QU'IL Y AURA
AUFER DES PRODUITS

Si vous avez besoin d'informations, contactez-nous à l'adresse suivante :
04 75 63 81 29 ou contact@sydeo.fr
Si vous avez un problème de paiement, contactez-nous à l'adresse suivante :
04 75 63 81 29 ou contact@sydeo.fr

DATE : SIGNATURE :

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000241 SYDEO
941133000175 10080000000000188860070184996706 46336

SIRET
2 ROUTE DU BARRAGE
21 LE PATY
07250 LE POUZIN

TIP SEPA
Référence Unique de paiement : TIPSEPA0701802400000000001888604
ACS : PR40222048034
Référence : 4 AX 34 0000000018886 0 300 00 Montant : 463,36 €
Cronologie : SYDEO

**CENTRE D ENCAISSEMENT DES
FINANCES PUBLIQUES
TSA 61110
75924 YVELINES CEDEX 9**

54

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 sydeo

exe Sydeo rapport activite 2023.indd 54

19/11/2024 14:17

POURCHERES



SYDEO
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04.75.63.81.29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

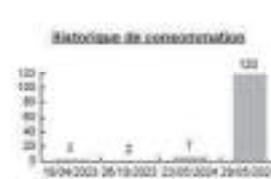
SIRET : 200 091 801 000 19 APE 3000Z
 Adresse : 04.75.63.81.29

Accueil du Public :
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le samedi de 10h à 16h

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'A PARFAITE RESOLUTION EFFECTUEE PAR ECRIT, SUIVIES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre réseau sort de la station
POURCHERES VILLAGE.

(Bien régler vos factures !)
 https://www.sydeo.fr/1000_journaux_eau_facturation.html



Historique de consommation

120 m³

0 20 40 60 80 100 120

18/04/2023 28/05/2023 28/06/2023 28/07/2023

Références contrat : Contrat : - Mot de passe :

Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07000 POURCHERES

SIC DE PRIVAS
 1 ROUTE DES MINES BP 600
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
 Consommation du 23/05/2024 au 29/05/2024
 Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

	Détail au verso
Voire consommation d'eau facturée	120 m³
Prix TTC du litre d'eau (hors abonnement)	0,00233 €
Abonnement	16,00
Consommation	279,79
Total de la facture	297,79
Total à payer à réception de la facture	297,79 €

TIP SEPA
 Référence Unique de paiement : TIPSEPA0701802400000000001888604
 RCS : FR40222048034
 Référence : 4 AX 34 0000000018886 1 200 00 Montant : 297,79 €
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

EN ESPÈCE DANS LA LIMITE DE 5000 € (SANS CAVES ENCAISSEMENT) SEULEMENT EN CAS DE DÉPENSES DÉTERMINÉES PAR LE SYDEO. Au-delà de cette limite, le client doit effectuer un virement bancaire ou un chèque. Une demande de paiement en espèces est soumise à la validation préalable du client. Le client doit être informé de la limite de paiement en espèces et de la possibilité de payer par carte bancaire. Le client doit être informé de la limite de paiement en espèces et de la possibilité de payer par carte bancaire.

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 ZI LE PATY
 07250 LE POUZIN

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000241 SYDEO
 941133000175 100800000000000188860070184921706 29779

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relais le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m ³
		15	28/05/2024	24			144	120

Consommation totale relevée **120**

Consommation facturée (m³) **120**

Détail de votre facture	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Abonnement Eau	01/0/2000	12 mois	1,4296	17,08	0,84 (5.9%)	18,50
conservation d'eau	01/0/2004	120 m ³	0,8400	255,88	12,14 (5.9%)	232,84
Prélevement des ressources en eau	19/04/2002	120 m ³	0,0810	9,61	0,83 (5.9%)	12,14
Organismes publics						
Redevance Lutte contre la Pollution	01/0/2004	120 m ³	0,2900	34,80	1,81 (5.9%)	38,71
TVA Taxe	HT	Montant	Total de votre facture	Montant total à payer		
5.50%	282,27	15,52	282,27	282,27	15,52	297,79

Commentaires

Tarif de base minimum en application de l'article L. 2214 du Code de procédure Civile, par suite et sous réserve conditionnelle d'indemnisation des articles R.210-1 et R.210-11 du Code de Commerce dérogatoire.

Consommation eau et assainissement collectif (l'abonnement pour le traitement des rejets et l'accès à l'égouttage) ainsi que le traitement des déchets. Le prix par m³ comprend l'usage des Ateliers mais les services qui lui sont associés : le ramassage, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.

Il s'agit d'un service public de répartition des ressources en eau - SYDEO au sein duquel se trouve le rôle de gestion. Les tarifs sont arrêtés à l'Agence de l'Eau Rhodan-Alpins. Tous les paiements de consommation de collecteurs pour la collecte de l'eau de l'eau vers les stations de traitement et la production des collecteurs sont versés 14-05-2024.

Responsabilité d'assainissement à prévoir sur période de pré-traitement après avoir l'assainissement à l'usine de traitement de l'eau.

Responsabilité de traitement : Si vous souhaitez des renseignements et si vous souhaitez être tenu à jour de vos droits, vous pouvez contacter le Service Client de SYDEO au 04 72 11 11 11 ou par mail : serviceclient@sydeo.com

Informations de paiement : Tous adhésifs, carte de paiement de votre banque, en CCP (Banque Mutuelle - Groupe Mutuel) - (Banque des Alpes - 06 425 00000) ou par chèque (Banque des Alpes - 06 425 00000).

Tarif de service : Tous les tarifs de 2 ans ou moins, la modification de votre offre (selon les tarifs en vigueur) des collecteurs, les abonnés, vous pouvez contacter le service client de SYDEO au 04 72 11 11 11 ou par mail : serviceclient@sydeo.com

Modes de paiement

Le règlement par CCP (Banque Mutuelle - Groupe Mutuel) est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par chèque est autorisé, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

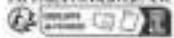
Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.

Le règlement par carte bancaire est autorisé, ainsi que le règlement par chèque, ainsi que le règlement par carte bancaire. Cependant, ce mode de paiement est le plus sûr et le plus rapide.



Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 05/05/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relais le	Arden Index	Index dépote	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15	28/05/2024		28		148	120

Consommation totale relevée

120

Consommation facturée (m3)

120

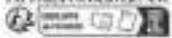
Détail de votre facture

	Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
Absorption Eau	011010000	12 m3	7,6617	91,94	9,81 (9.9%)	101,75
conservation eau	011040004	108 m3	1,8450	199,26	19,14 (9.6%)	218,40
Prélevement des ressources en eau	19040002	120 m3	0,0810	9,61	0,83 (8.6%)	10,44
Organismes publics						
Redevance Lutte contre la Pollution	011010004	120 m3	0,2900	34,80	3,81 (9.9%)	38,61
TVA Taxe				Montant	Total de votre facture	Montant total à payer
5.50%	HT	358,21	19,59	358,21	19,59	375,80

Commentaires

Tarif de base minimum en application de l'article L.2224 de livre des procédures fiscales, qui fixe le tarif minimum applicable aux abonnés des services publics de distribution d'eau.
 Consommation eau et écoulement compteur : l'abonnement permet le fonctionnement des compteurs et l'accès à l'égoutement ainsi que le fonctionnement des branchements. Ce tarif est payé par l'abonné pour assurer tous les services qui lui sont dus : le regard, le nettoyage, le traitement, les travaux de réparation et de distribution, l'entretien, etc.
 Réseaux publics eau et prélevement des ressources en eau : SYDEO se joint au rôle de régie de la ville de Genève. Les taxes sont versées à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Elles sont destinées au financement des collectifs pour la maîtrise de l'eau, la pollution, la gestion des déchets, la protection des collectivités, etc. (art. 14-15 de la loi n° 2004-1057).
 Réseaux publics : l'abonnement est payé au profit de la Régie d'Assainissement de la ville de Genève. L'abonnement est payé au profit de la ville de Genève.
 Réseaux publics et prélevement : Si vous souhaitez des renseignements et si vous souhaitez être tenu à jour, contactez-nous à l'adresse suivante : 07 77 77 77 77 ou 04 77 77 77 77 pour le porteur de la facture.

Informations de paiement : vous adressez, ainsi que possible, de votre situation, au REP Eau de Genève - Ville de Genève - 18 rue des Miroirs - CP 1201 - 1201 Genève Suisse. Tel : 020 514 21 21.
Taxes de recensement : elles sont dues de 2 ans à compter de la notification de paiement (art. L. 1017 du code général des collectivités territoriales), sous peine de sanctions administratives et fiscales.
Mutualité de paiement :
 Le REP Eau de Genève est membre de l'EP Eau de Genève, société à but non lucratif, qui a pour objet de garantir le service public de distribution d'eau.
 Le REP Eau de Genève est membre de l'EP Eau de Genève, société à but non lucratif, qui a pour objet de garantir le service public de distribution d'eau.
 Pour en savoir plus sur notre location ou paiement, contactez-nous à l'adresse suivante : REP Eau de Genève - 18 rue des Miroirs - CP 1201 - 1201 Genève Suisse.
 Pour en savoir plus sur notre location ou paiement, contactez-nous à l'adresse suivante : REP Eau de Genève - 18 rue des Miroirs - CP 1201 - 1201 Genève Suisse.
 Pour en savoir plus sur notre location ou paiement, contactez-nous à l'adresse suivante : REP Eau de Genève - 18 rue des Miroirs - CP 1201 - 1201 Genève Suisse.
 Pour en savoir plus sur notre location ou paiement, contactez-nous à l'adresse suivante : REP Eau de Genève - 18 rue des Miroirs - CP 1201 - 1201 Genève Suisse.





SYDEO
 2, route du Barrage - ZI le Paty
 07250 LE POUZIN
 Tél : 04.75.63.81.29
 Courriel : contact@sydeo.fr
 Site internet : SYDEO.fr

SIRET : 200 091 601 000 19 APE 3000Z

Adresse : 04.75.63.81.29

Accueil du Public
 Siège : 2, route du Barrage - LE POUZIN
 Antenne : 303 Av. Marc Seguin - PRIVAS
 Du lundi au vendredi de 8h à 12h
 Du lundi au jeudi de 13h à 17h
 Le vendredi de 13h à 16h

ATTENTION TOUTE FACTURE RESTE DUE JUSQU'À PARFAITE RESOLUTION EFFECTUEE PAR ECRIT, SURNES DE NOS SERVICES.

L'eau de votre réseau est de la Station ST JULIEN VILLAGE.

(Bien réglez vos factures !)

https://www.sydeo.fr/les_utilisateurs_util_ajoutfacture.aspx

Références contrat : Contrat [redacted] - Mot de passe : [redacted]
 Occupant : SYDEO

Adresse du lieu desservi : 07100 SAINT JULIEN DU GUA

SIC DE PRIVAS
 1 ROUTE DES MINES BP 600
 07006 PRIVAS CEDEX

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2025

Eau
 Consommation du 19/03/2024 au 29/05/2024
 Abonnement du 01/01/2024 au 31/12/2024

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Votre consommation d'eau facturée **120 m³**

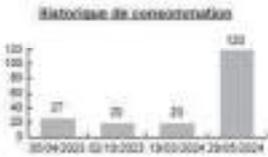
Pro TTC du litre d'eau (hors abonnement) : 0,00208 €

Détail au verso

	Montants
Abonnement	00,00
Consommation	329,41
Total de la facture	329,41

Total à payer à réception de la facture 329,41 €

Historique de consommation



EN ESPRÈS D'AVOIR LA LETTRE DE 2000-01-01 CAVE BIVONAIRE, MUNI DU PRÉSIDENT JEAN ALPHEUS, QUAI-MARSAIÈRE DE SAINT-JULIEN VILLAGE - QUAI CORNILLE TARDY - 07250 LE POUZIN - 04.75.63.81.29 - 04.75.63.81.29 - 04.75.63.81.29 - 04.75.63.81.29

Si vous n'avez pas reçu votre facture, contactez-nous au 04.75.63.81.29. Si vous avez des questions, contactez-nous au 04.75.63.81.29. Si vous avez des questions, contactez-nous au 04.75.63.81.29.

SYDEO
 2 ROUTE DU BARRAGE
 21 LE PATY
 07250 LE POUZIN

TIP SEPA
 Référence Unique de Mandat : TIPSEPA07018224000000000018886024
 RCS : FR40222048034
 Référence : 4 AX 24 0000000018886 1 200 00 Montant : 329,41 €
 Créancier : SYDEO

CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
 TSA 61110
 78924 YVELINES CEDEX 9

Joindre un relevé d'identité bancaire

024038000241 SYDEO
 941133000175 100800000000000188860070184990706 32941

Facture réelle n° 18886OMEGA24 du 01/05/2024

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relais le	Ancien index	Index déposé	Index rempli	Nouvel index	Conso. en m ³
		15	28/05/2024	133			253	120
Consommation totale relevée								120

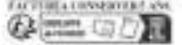
Consommation facturée (m³): 120

Détail de votre facture		Tarif au	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau							
Abonnement Eau					277,44	15,26	292,70
Abonnement Eau	01/01/2020		12 mois	6,2116	79,03	4,17 (6,7%)	80,80
conservation eau	01/01/2024		120 m ³	1,6000	192,00	10,88 (5,6%)	202,88
Prélevement des redevances en eau	19/04/2022		120 m ³	0,0810	9,61	0,83 (8,6%)	10,34
Organismes publics					34,80	1,91	36,71
Redevance Lutte contre la Pollution	01/01/2024		120 m ³	0,2900	34,80	1,91 (5,5%)	36,71
TVA	Taux	HT	Montant	Total de votre facture	312,24	17,17	329,41
	5,50%		17,17	Montant total à payer	312,24	17,17	329,41

Commentaires

Tarif de 1er trimestre en application de l'article L.2714 de loi de finances. Index, prix unitaire et mode de paiement conformément aux dispositions de l'article R.2101-11 du code général de collectivités territoriales.
 Consommation eau et assainissement compris (abonnement pour le fonctionnement des compteurs et la distribution de l'eau) et la distribution de l'eau. Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Réseaux publics eau et assainissement des communes de la zone - SYDEO au sein de la ville de Genève. Ces tarifs sont attribués à l'Agence de l'eau Rhône Saône Savoie. Tous les paiements de consommation de collectivités pour la collecte de l'eau et la pollution, l'assainissement et la production de l'électricité sont versés à la SEI 11 21 21 21 21.
 Assainissement compris à partir de la période de pré-paiement après avoir l'usage à l'unité de la zone.
 Réseaux publics et assainissement : Si vous souhaitez des renseignements et si vous souhaitez être tenu à jour, contactez-nous à l'adresse suivante : 07 77 77 77 77 ou 01 77 77 77 77 pour le port autonome, ainsi de vous adresser directement à votre commune.

Informations de paiement : Tous adhésifs, ainsi des paiements de votre situation, en CCP Eau Mille - Genève Municipal - (Route des Miroirs - CP 120 - 1200 Genève) ou par carte bancaire.
Tarif de service : Tous les tarifs de 2 ans maximum, la modification de paiement doit être faite par le client avant le début de la période de validité, sous peine de payer le montant maximum de votre abonnement.
Abonnement de paiement :
 Le CCP Eau Mille est soumis à la loi fédérale suisse sur le droit de la consommation, ainsi qu'à la loi fédérale suisse sur le droit de la consommation. Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.
 Ce tarif est payé par l'usager par Abonnement mais les services qui lui sont associés : le réseau, le transport, le traitement, les transports jusqu'au réseau et la distribution jusqu'au réseau.





sydeo
SERVICE PUBLIC DE L'EAU
CŒUR D'ARDECHE

